Mairie
Verdun
Sur Garonne

Actus

N°31

Magazine municipal d'informations - JUILLET 2026

Lac de Jullias
Ouvert à la pêche



Forum des associations
5.09.26



Signature de la convention
avec la FFF



Signature de la
convention inclusion

Sommaire

4 SOCIAL



14 SPORT

16 ENVIRONNEMENT
ESPACES VERTS

19 ENFANCE - SCOLAIRE
JEUNESSE

23 ÉCONOMIE
FINANCES

24 URBANISME
AMÉNAGEMENTS
DÉPLACEMENTS

27 TRAVAUX



33 MANIFESTATIONS

34 TRIBUNES
POLITIQUES

35 ALERTE INONDATION

MAIRIE
82600 VERDUN-SUR-GARONNE
Tél : 05 63 02 50 36
mairie@verdun-sur-garonne.fr

www.verdun-sur-garonne.fr
Mairie de Verdun sur Garonne

Directeur de la publication : Stéphane TUYÈRES, le Maire
Composition : David GUÉRON,
conseiller municipal délégué à la communication.

Création & impression : DIDCRÉACOLOR à Grisolles - 07 86 63 77 92
Imprimé sur papier PEFC - en 2400 exemplaires

Le mot du Maire



Chères verdunoises et chers verdunois,

Je remercie les électeurs d'avoir renouvelé leur confiance à la liste que j'ai eu le plaisir de conduire au cours de ces élections municipales 2026 ! Avec le printemps, est arrivée une nouvelle équipe municipale en partie renouvelée et toujours aussi motivée !

Notre ambition pour ce mandat ?
Favoriser l'épanouissement collectif et la qualité de vie pour tous !

Notre commune, fière de son patrimoine, de ses paysages, de ses commerces, de ses entreprises et de ses associations, offre déjà un cadre de vie agréable.
Les réalisations passées ont contribué à renforcer notre « bien vivre verdunois » et à accroître la renommée de notre commune.

Pour ce nouveau mandat, nous poursuivrons cette dynamique !

Nos actions s'articuleront autour de quatre objectifs :
• **L'attention portée aux attentes du quotidien,** en étant plus réactifs aux sollicitations individuelles et plus fermes face aux incivilités ;
• **Le développement des services aux verdunois,** aux acteurs socio-économiques, pour répondre encore mieux aux attentes ;
• **L'adaptation de la commune aux enjeux climatiques,** à travers la rénovation des bâtiments publics et une implication active auprès des syndicats en charge de l'eau potable, des ruisseaux et de la Garonne ;
• **L'aménagement de la commune,** avec la rénovation de la maison Baggi derrière la Mairie, la préservation de l'église Saint-Michel, la construction d'un nouveau complexe sportif au collège en partenariat avec le Département, la création d'une piste cyclable reliant la gare de Dieupentale en collaboration avec la Communauté de communes. Une étude sera également menée pour repenser les places du village.

Comptez sur nous pour y arriver !
Bel été à tous.

Stéphane TUYÈRES
Maire de Verdun-sur-Garonne

Démocratie - Transparence

Les délégations :



Stéphane Tuyères
Maire
Autorité territoriale, chef de l'administration, agent de l'Etat, pouvoirs de police, délègue une partie de ses fonctions.



Bernard Lestrade
Adjoint à l'urbanisme, logements, mobilités, réseaux. Autorisations droits des sols, PLUi, piste cyclable
Verdun-Dieup, ERP privés, habitats, permis de louer.



Annick Raspide
Adjointe à la cohésion sociale, solidarité
CCAS, logements communaux, bailleurs sociaux, EHPAD, festivités aînés.



Joseph de Fraguier
Adjoint aux finances et administration générale
Budget, emprunts, fiscalité, marchés publics, population, archives, téléphonies.



Saïd Idrissi
Adjoint à la vie associative, culturelle et sportive
Politique associative et culturelle, Guid'asso, cinéma, "Ville d'art et d'histoire", festivités, tourisme.



Aurélie Delmas
Adjointe à l'environnement, cadre de vie, patrimoine
Fleurissement, propreté, patrimoine bâti communal, Baggi-Mairie, gymnase du collège.



Violaine Fisson-Blackwell
Déléguée à la transition écologique
Syndicat département d'énergie, réseaux aériens, SDIE, PCAET.



Yasmina Boulefaa
Adjointe à l'enfance, jeunesse, éducation
Scolaire, périscolaire, extrascolaire, PEDT, PIJ, PAEJ, CLAS, CTG, marchés ALAE et restauration, carte scolaire, inclusion.



Yves Calté
Adjoint à la prévention, santé, sécurité
Tranquillité publique, vidéoprotection, circulation, stationnement, CLSPD, animaux, PCS, centre de santé.



Elodie Botti
Déléguée aux réseaux eau et assainissement
Syndicats et politique des eaux et assainissement, réseaux souterrains.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

1er tour

Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	3 726	
Abstentions	1 448	38,86
Votants	2 278	61,14
Blancs	25	0,67
Nuls	22	0,59
Exprimés	2 231	59,88

Liste des candidatures	Voix	% Inscrits	%Exprimés
Verdun Pour Tous			
M. Stéphane TUYERES	1 007	27,03	45,14
VERDUN AVEC VOUS			
M. Jean-Marc RASPIDE	703	18,87	31,51
Verdun Autrement			
M. Alain PETIT	521	13,98	23,35



Bastien Valente

Délégué aux affaires scolaires et conseil municipal des jeunes

Parents d'élèves, carte scolaire, transports scolaires, instruction à domicile, restauration scolaire.



David Guéron

Délégué à la communication

Site internet, Actus, réseaux sociaux, presse,
protocole, commémorations.



Rémi Lamouroux

Délégué à la voirie

Voirie communale, lien avec département et CC sur la voirie, odonymie, bornages, recollement.



Michael Chandelier

Délégué aux sports

Associations sportives, Label Ville Active & Sportive, installations sportives, futur complexe sportif du collège.



Pierre Yvinec

Délégué à l'économie, emploi, agriculture, commerces et marchés

Acteur économique, marché de plein vent, occupation du domaine public, labellisation Ville Commerçante.

Conseillers municipaux

Membres des commissions, participation au conseil municipal, représentation de la commune.



Catherine Vautherin



Jean-Marc Raspide



Nordin Sehili



Véronique Perez



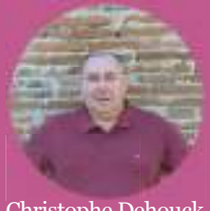
Anne-Marie Gigante



Carole Firmin



Patricia Dasseux



Christophe Dehouck



Mathilda Peyronie



Nadège Jallais



Christelle Laurent



Jean-David Liarte

2nd tour

Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	3 729	
Abstentions	1 512	40,55
Votants	2 217	59,45
Blancs	46	1,23
Nuls	33	0,88
Exprimés	2 138	57,33

Liste des candidatures	Voix	% Inscrits	%Exprimés
Verdun Pour Tous			
M. Stéphane TUYERES	1 098	29,44	51,36
VERDUN AVEC VOUS			
M. Jean-Marc RASPIDE	1 040	27,89	48,64

Verdun Pour Tous - M. Stéphane TUYERES : **Sièges au Conseil municipal** - 21 / **Sièges au Conseil communautaire** - 5
Verdun Avec Vous - M. Jean-Marc RASPIDE : **Sièges au Conseil municipal** - 6/ **Sièges au Conseil communautaire** - 1



DÉLÉGATIONS DE FONCTIONS ET INDEMNITÉS DES ÉLUS

Lors du conseil municipal du 28 mars 2026, Monsieur le Maire et ses Adjoints ont été formellement élus. Afin de permettre le fonctionnement de la commune, le Maire délègue des fonctions à certains élus, **adjoints ou conseillers municipaux dit « délégués ».** Le détail de ces délégations est indiqué au tableau ci-dessous.

Compte tenu de ces délégations, les **élus concernés perçoivent une indemnité** (et non un salaire !) destinée à couvrir les frais et le temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions. Prévues au chapitre III « Conditions d'exercice des mandats municipaux », les règles cadrant la mise en place de ces indemnités ont été modifiées par la loi du 22 décembre 2025 portant création du statut de l'élu local.

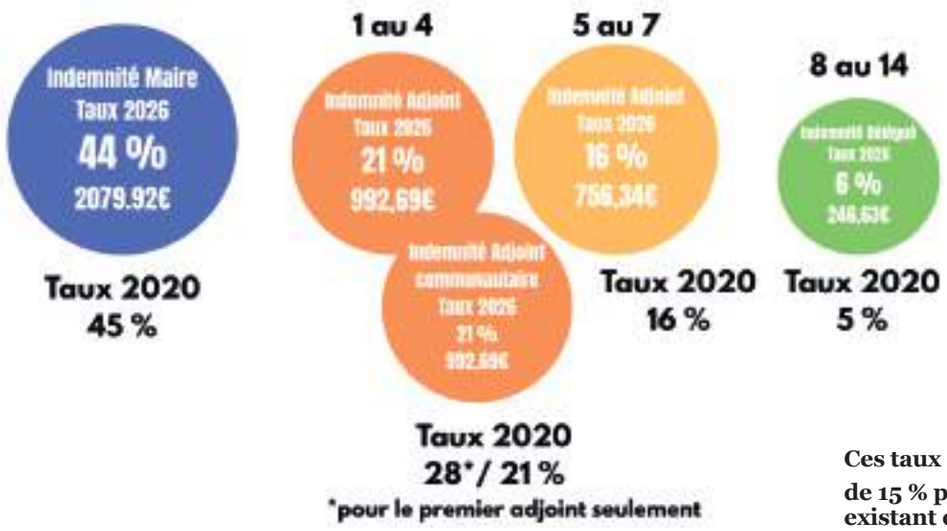
Cette loi revalorise les indemnités attribuées aux maires, mais permet aussi d'augmenter l'enveloppe mensuelle que peuvent consacrer les communes à ces indemnités. Pour autant, la **commune de Verdun-sur-Garonne ne s'est pas saisie de cette opportunité,** l'enveloppe des indemnités de base ayant été conservée, à l'exception des 2 conseillers municipaux délégués supplémentaires par rapport au mandat 2020 – 2026.

NOTA : En tant que **chef-lieu de canton,** la commune de Verdun-sur-Garonne a la possibilité de « majorer » de 15 % les indemnités prévues par la loi. Cette « majoration », en complément du taux légal, **est appliquée sur la commune depuis plus de 20 ans** (v. notamment délibération du 03 septembre 2004, du 26 mars 2009 ou du 11 avril 2014).

Cependant, les taux appliqués pour le Maire et ses adjoints étant inférieurs au taux maximum possible, **cette « majoration » ne revient pas à augmenter l'enveloppe au-dessus du montant maximum possible.**

+ d'infos : communication de l'Association des Maires de France

www.amf.asso.fr



Ces taux incluent la majoration de 15 % pour chef-lieu de canton existant depuis plus de 20 ans

LES COMMISSIONS CRÉÉES ET LES REPRÉSENTANTS DANS LES SATELLITES

Afin de préparer et d'étudier les dossiers, des commissions municipales ou extra-municipales (incluant des personnes extérieures) ont été créées lors du conseil municipal du 07 avril 2026. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Le maire est automatiquement président de toutes les commissions.

• **Commission « Cadre de vie, urbanisme, patrimoine » :** Aurélie DELMAS, Bernard LESTRADE, Joseph DE FRAGUIER, Elodie BOTTI, Yves CALTE, Violaine FISSON-BLACKWELL, Rémi LAMOUROUX, Mathilda PEYRONIE, Michael CHANDELIER, Christophe DEHOUCK, Jean-David LIARTE, Nadège JALLAIS.

• **Commission « Finances et administration générale » :** Joseph DE FRAGUIER, Saïd IDRISSI, Yves CALTE, Rémi LAMOUROUX, Mathilda PEYRONIE, Bastien VALENTE, Jean-Marc RASPIDE, Jean-David LIARTE.

• **Commission « Vie associative, culturelle et sportive » :** Saïd IDRISSI, Catherine VAUTHERIN, David GUERON, Michael CHANDELIER, Christelle LAURENT, Yasmina BOULEFAA, Carole FIRMIN, Jean-Marc RASPIDE.

• **Commission « Enfance, jeunesse, éducation » :** Yasmina BOULEFAA, Annick RASPIDE, Catherine VAUTHERIN, Mathilda PEYRONIE, Bastien VALENTE, Michael CHANDELIER, Nordin SEHILI, Nadège JALLAIS, Véronique PEREZ.

• **Commission consultative « Santé » :** Président : M. Yves CALTE, Aurélie DELMAS, Annick RASPIDE, Christelle LAURENT, Nadège JALLAIS Nadège, Carole FIRMIN (suppléante).

• **Commission consultative « Vie commerçante » :** Président : M. Pierre YVINEC, Saïd IDRISSI, Bernard LESTRADE, Rémi LAMOUROUX, Jean-Marc RASPIDE, PEREZ Véronique (suppléante).

• **Commission d'appels d'offres :** Yasmina BOULEFAA, Aurélie DELMAS, Bernard LESTRADE, Joseph DE FRAGUIER, Jean-Marc RASPIDE (titulaires), Saïd IDRISSI, Elodie BOTTI, Yves CALTE, Violaine FISSON-BLACKWELL, Christophe DEHOUCK (suppléants)

• **Commission communale d'accessibilité :** Aurélie DELMAS, Yves CALTE, Christophe DEHOUCK (titulaires), Bernard LESTRADE, Mathilda PEYRONIE, Jean-David LIARTE (suppléants)

Par ailleurs, des représentants ont été désignés dans les différents satellites de la commune :

• **Centre communal d'Action Sociale :** Annick RASPIDE, Yasmina BOULEFAA, Catherine VAUTHERIN, Anne-Marie GIGANTE, Patricia DASSEUX, Nadège JALLAIS.

• **Syndicat Départemental d'Énergie :** Violaine FISSON-BLACKWELL (titulaire), Stéphane TUYERES (suppléant)

• **Syndicats eaux & assainissement**

Syndicat A.E.P – V.B.B

2 délégués titulaires : Elodie BOTTI, Bernard LESTRADE

2 délégués suppléants : Michael CHANDELIER, Stéphane TUYERES

Syndicat A.E.P – Région Grisolles

2 délégués titulaires : Elodie BOTTI, Bernard LESTRADE

2 délégués suppléants : Michael CHANDELIER, Mathilda PEYRONIE

Syndicat Mixte Assainissement Garonne - SMAG

2 délégués titulaires : Elodie BOTTI, Bernard LESTRADE

2 délégués suppléants : Michael CHANDELIER, Mathilda PEYRONIE

Service public d'assainissement non collectif

1 délégué titulaire : Mathilda PEYRONIE

1 délégué suppléant : Michael CHANDELIER

• **Agence France Locale :** Joseph DE FRAGUIER (titulaire), Stéphane TUYERES (suppléant)

• **Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC) :** Bernard LESTRADE (titulaire), Stéphane TUYERES (suppléant)

• **Groupement d'Intérêt Public (GIP) Ma Santé Ma Région :** Stéphane TUYERES (titulaire) Yves CALTE (suppléant)

• **Conseil d'administration de l'EHPAD :** Stéphane TUYERES, Annick RASPIDE, Christelle LAURENT.

• **Conseils d'écoles :**

École Jules Verne : Yasmina BOULEFAA, Catherine VAUTHERIN

École Dareysses : Yasmina BOULEFAA, Annick RASPIDE

École la fontaine : Yasmina BOULEFAA, Bastien VALENTE

• **Conseil d'administration du collège :** Yasmina BOULEFAA, Elodie BOTTI



DES VŒUX 2026 SOUS LE SIGNE DE LA SANTÉ !

Le vendredi 9 janvier dernier, la commune de Verdun-sur-Garonne a eu le plaisir d'organiser la **traditionnelle cérémonie des vœux pour l'année 2026**.

Comme chaque année, ce fut un moment pour **mettre à l'honneur des acteurs locaux engagés**, à travers plusieurs initiatives importantes et novatrices pour notre territoire.

L'occasion de saluer le travail de l'association Rencontre Écoute Accompagnement (REA), de l'association RESO, du Dynamik avec le prêt de vélos SWAP, ainsi que du collectif «L'Art Autrement», qui contribuent à renforcer le tissu social et culturel de notre territoire.

Un temps fort de cette journée a également été la visite du 25e centre de santé de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, en présence de **Carole Delga, présidente de la Région.** Ce centre participe à garantir des services de santé de proximité et à améliorer la qualité de vie de chacun.

Enfin, l'ensemble des verdunoises et verdunois présents ont partagé un moment de convivialité autour du traditionnel pot de l'amitié, l'occasion de remercier chaleureusement tous ceux qui, chaque jour, œuvrent pour le bien-être collectif.

UN BUDGET 2026 SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ

Continuité de l'action municipale et maintien des taux d'imposition étaient les maîtres-mots du budget voté lors du conseil municipal du 3 mars dernier.

Dans un contexte pré-électoral, les élus du conseil municipal ont voté un budget permettant d'envisager sereinement le lancement du mandat à venir. Ce vote est intervenu après le traditionnel Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) le 3 février, qui a permis aux élus de présenter la trajectoire des années futures. Le constat effectué est le suivant :

• une augmentation mesurée mais continue des dépenses de fonctionnement, malgré **des efforts de gestion constants depuis 12 ans ayant permis de contenir cette augmentation** en-dessous du niveau de l'inflation,

• une **baisse des recettes sur 2025 par rapport à 2024,** compte tenu de la perte de dynamique fiscale notamment issue de choix du Gouvernement, entraînant un « effet-ciseau » préoccupant pour l'avenir,

• des **dépenses contraintes** (substitution à des propriétaires privés défaillants dans le cadre de périls imminents) ou **indispensables** (gymnase du collège, réhabilitation de la Maison Baggi au risque d'un péril…) limitant la possibilité d'inclure des projets nouveaux au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Les élus on cependant constaté **l'aboutissement de projets au long cours** qui contribuent à l'amélioration du bien-vivre à Verdun :

• achèvement du Parc des sports,

• ouverture du Centre de santé en octobre 2025 ainsi que du nouveau Poste de Police municipale,

• sanctuarisation des budgets scolaires et démarrage des travaux pour l'école de demain (notamment installation de volets roulants et reprise complète des alarmes du PPMS)

• finalisation de la mise en œuvre du nouveau parc de vidéoprotection début 2026,

• poursuite des travaux liés à la sûreté et à la sécurité (défense extérieure contre les incendies, défibrillateurs dans les établissement recevant du public)

• clôture du programme de travaux de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) des bâtiments communaux,

• clôture de la procédure de reprise des concessions dans les cimetières,

• maintien du budget annuel d'investissement lié à la voirie communale (110 000 €), dont le marché a été renouvelé récemment.



LE CENTRE DE SANTÉ SE DÉVELOPPE !

à Verdun-sur-Garonne

Ouvert en octobre 2025, le centre de santé poursuit sa montée en charge. Porté par la commune et issu d'un partenariat large (État, Région Occitanie, Département du Tarn-et-Garonne, Communauté de communes), il est composé de deux parties :

• LE **BLOC A,** disposant de 4 cabinets que la commune loue à des professionnels libéraux (à ce jour : une médecin généraliste Dr STORA-MAZE et une psychologue, Stéphanie AGRECH)

Ces professionnels gèrent leur prise de rendez-vous directement (conseil : tapez leur nom directement sur un moteur de recherche sur Internet).

• LE **BLOC B,** mis à disposition du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Ma Santé ma Région, développé en partenariat avec la Région Occitanie et dont la commune est membres.

Concernant cette seconde partie, le Dr DE COLIGNY est accompagnée du Dr VITRAC depuis le 1er avril 2026. Les horaires ont évolué en conséquence :

- **Lundi** 8h-13h 13h45-19h
- **Mardi** 8h-13h 13h45-19h
- **½ Mercredi** 9h-13h 14h-19h
- **Jeudi** 9h-13h 14h-19h
- **Vendredi** 8h30-13h 13h45-16h30

Pour rappel, le Centre de santé se situe 65 avenue de Toulouse, accessible depuis la pharmacie des Remparts. Le numéro de téléphone est le 05 36 00 01 78 pour la prise de rendez-vous.

Le GIP, comment cela fonctionne ? Par convention avec la Mairie, le GIP « Ma Santé Ma Région » gère le fonctionnement du centre (équipements médicaux, recrutement et gestion des professionnels et du secrétariat…). La Mairie de Verdun-sur-Garonne a porté la construction du bâtiment, les investissements liés à celui-ci, l'entretien et le ménage du centre, les fluides… Elle participe par ailleurs à l'équilibre financier du centre en lien avec la Région et le Département (1/3 chacun, évalué autour de 30 000 € par an pour la commune sur les premières années).

On parle de nous : en écoute ou en lecture, le Grand reportage de France Inter s'est intéressé au Centre de santé de Verdun-sur-Garonne.

https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-grand-reportage-de-france-inter/le-grand-reportage-du-lundi-20-avril-2026-4195210

Retour en images sur… l'inauguration du centre de santé le vendredi 9 janvier 2026 !







SOLIDARITÉ

mieux vous connaître avec l'inscription au registre des personnes vulnérables

Comme chaque année au cours de l'été, le plan canicule a été mis en place avec les mesures à adopter **pour vous et vos proches.**
L'Etat veille, avec les collectivités, à ce que les publics vulnérables et fragiles, les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, soient **recensés et pris en charge.**
La commune de Verdun-sur-Garonne dispose ainsi d'un registre sur lequel les personnes âgées ou handicapées, vivant à domicile, peuvent s'inscrire afin de **faciliter l'intervention,** le cas échéant, des services compétents. **L'inscription peut également être réalisée par un proche.**

Grâce à ce document, qui contient les coordonnées de la personne, celles de son entourage à prévenir ou encore celles de son médecin, la Mairie pourra **contacter les personnes inscrites afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien.** Si la personne n'est pas joignable, **l'entourage est alors averti tout comme les éventuels professionnels intervenant au domicile des personnes.**

Ce registre - prévu par le Code de l'action sociale et des familles - est également mobilisable en cas de crise liée à d'autres risques que vous trouverez dans le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) distribué avec cet Actus.**

Pour vous inscrire, ou inscrire une personne de votre entourage

Un formulaire est à votre disposition en Mairie ou sur le site Internet (rubrique FORMULAIRES). **Vous pourrez nous retourner votre inscription dûment renseignée par courrier électronique à ccas@verdun-sur-garonne.fr ou en remettant la version imprimée à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture (sinon à déposer dans la boîte aux lettres sur la porte de la mairie).**



PLAN CANICULE

le CCAS reste mobilisé

Comme chaque année durant la période estivale, le CCAS assure une veille particulière auprès des personnes les plus vulnérables afin de prévenir les conséquences des fortes chaleurs.

Les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes isolées peuvent s'inscrire sur le registre communal. Cette inscription permet au CCAS de prendre contact avec elles en cas d'alerte canicule et de s'assurer que tout se passe bien.

Vous connaissez un voisin, un parent ou une personne de votre entourage qui pourrait avoir besoin d'un suivi particulier durant l'été ? N'hésitez pas à l'informer de ce dispositif ou à contacter le CCAS.
Quelques gestes simples permettent également de se protéger : boire régulièrement, maintenir son logement au frais, éviter les sorties aux heures les plus chaudes et prendre régulièrement des nouvelles de ses proches.

Pour toute information ou inscription sur le registre canicule, contactez le CCAS.



Contact : ccas@verdun-sur-garonne.fr
05 63 02 59 32

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE À VOTRE SERVICE !



Le CCAS vous accueille à l'Annexe de l'Olivier

Un accueil confidentiel et personnalisé est disponible place de l'Olivier (derrière l'olivier à côté de la place de l'éperon), vous permettant de vous orienter dans vos démarches (logement social, aide sociale légale, accompagnement aux démarches, maintien à domicile...).

L'agent en charge de l'accueil social du public procède également à une démarche « d'aller vers » en participant aux distributions alimentaires de la Croix Rouge et des Restos du cœur, ou encore au Dynamik dans le cadre du Frigo solidaire.

Le nouveau Conseil d'Administration du CCAS

Le CCAS est une structure autonome juridiquement et financièrement, bien que largement financée par la commune. Elle est administrée par un conseil d'administration, renouvelé suite aux élections municipales :



Composition du CA du CCAS

Président : M. TUYERES Stéphane
Vice-Présidente : Mme RASPIDE Annick
Membres élus
BOULEFAA Yasmina
VAUTHERIN Catherine
GIGANTE Anne-Marie
DASSEUX Patricia
JALLAIS Nadège
Membres nommés
SZCZEPANIAK Monique (CARITAS)
LAMOUROUX Françoise (Restos du Coeur)
BOUYER Catherine (UDAF)
de TARRAGON Philippe (Croix-Rouge)
BACHA Nicole (Donneurs de Sang)
QUEMENEUR Elise (Demain la Vie)

Ils sont 13 au total 6 membres élus et 6 membres nommés

GRIMONVER

faciliter l'accès aux soins

Le projet Grimonver poursuit son action en faveur de l'accès aux soins sur notre territoire. En lien avec ses partenaires, il accompagne les habitants dans leurs démarches et contribue à améliorer l'information et l'orientation des personnes rencontrant des difficultés d'accès aux soins.

La CPTS "Grimonver" : qu'est-ce que c'est ?

Les professionnels de santé du territoire **Gri**solles, **Mon**tech et **Ver**dun-sur-Garonne et des communes aux alentours, et plus particulièrement ceux de la ville, ont décidé de se constituer en Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, qu'ils ont nommée la **CPTS GRIMONVER.**

La CPTS est accessible à tous les **professionnels qui veulent travailler ensemble,** à savoir les professions médicales et paramédicales (telles que définies dans le Code de la santé publique), les professionnels des établissements de santé, les professionnels des structures médico-sociale et sociales (tels que définis dans le code de l'Action sociale et des familles), les usagers et les élus locaux.

www.cpts-grimonver.org





DOMCONFORT,

à vos côtés depuis plus de 14 ans

Implantée à Verdun-sur-Garonne depuis plus de 14 ans, Domconfort est une structure locale d'aide et de maintien à domicile profondément attachée à son territoire et à ses habitants.
Avec une équipe de plus de 20 intervenants, notre structure accompagne chaque jour les personnes âgées, fragilisées ou en situation de dépendance dans un esprit de proximité, d'écoute et de confiance.
Nos intervenants réguliers apprennent à connaître chaque personne accompagnée, ses habitudes, ses besoins et son rythme de vie. Cette stabilité des équipes permet de construire une relation de confiance essentielle au bien-être à domicile.
Notre objectif est simple : permettre à chacun de rester le plus longtemps possible chez soi, en toute sérénité, entouré d'une équipe stable, qualifiée et humaine.
Domconfort, un service de proximité au cœur de Verdun-sur-Garonne !

Contact : 05 81 04 17 41
www.domconfort.com
8 Place du Colonel Blas,
82600 Verdun-sur-Garonne
Interventions 7/7 J de 8h00 à 20h00



OUVERTURE D'UN CAFÉ MÉMOIRE À VERDUN-SUR-GARONNE

Nous vous informons de l'ouverture d'un Café Mémoire à Verdun-sur-Garonne.

L'association France Alzheimer 82 renforce sa présence sur la commune en proposant désormais un rendez-vous mensuel au « Jardin d'Alice », salon de thé situé au 11 rue Joliot Curie, tenu par Marielle.

Rendez-vous le premier jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h, depuis le 2 avril.

De quoi s'agit-il ?

Le Café Mémoire est un espace chaleureux, convivial et ouvert à tous, où les familles et les personnes concernées par les troubles cognitifs peuvent échanger librement. Autour d'un café ou d'un thé, chacun peut partager son expérience, s'informer et créer du lien, dans un cadre bienveillant et sans contrainte.

À qui s'adresse-t-il ?

Ce rendez-vous est destiné aux personnes atteintes de troubles cognitifs, à leurs proches aidants, ainsi qu'à toute personne souhaitant s'informer ou échanger sur le sujet.

Animé par Stéphanie Agrech, psychologue, et Cathie, bénévole de l'association, ce temps d'échange se veut avant tout un moment de soutien, d'écoute et de convivialité.

Prochaines dates avant l'été :

• 2 juillet

Participation gratuite

Pour toute information complémentaire :
05 63 20 47 64 - f.alzheimer82@gmail.com



RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

2025 et début 2026

Les festivités organisées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Verdun-sur-Garonne à l'occasion de la fin d'année 2025 et du début de l'année 2026 ont une nouvelle fois rencontré un franc succès auprès des aînés de la commune.

La distribution des paniers gourmands pour nos aînés de 65 ans et plus le 5 décembre 2025

La distribution des paniers gourmands a rassemblé de nombreuses verdunois(es) dans une ambiance chaleureuse et festive à la salle des fêtes. Chacun a pu partager un moment de plaisir et d'échange.

491 paniers ont été distribués et 685 personnes en ont bénéficiés.

Les personnes n'ayant pas pu se déplacer ont, quant à elles, bénéficié de colis gourmands distribués à domicile, permettant à chacun de profiter malgré tout de la magie des fêtes.

Un début d'année 2026 dynamique et festif

Pour bien commencer l'année, le CCAS a proposé également un spectacle le 10 janvier. Une centaine de personnes est venu chanter et danser dans une ambiance festive et conviviale.

Un goûter leur a été offert pour terminer cette agréable après-midi.

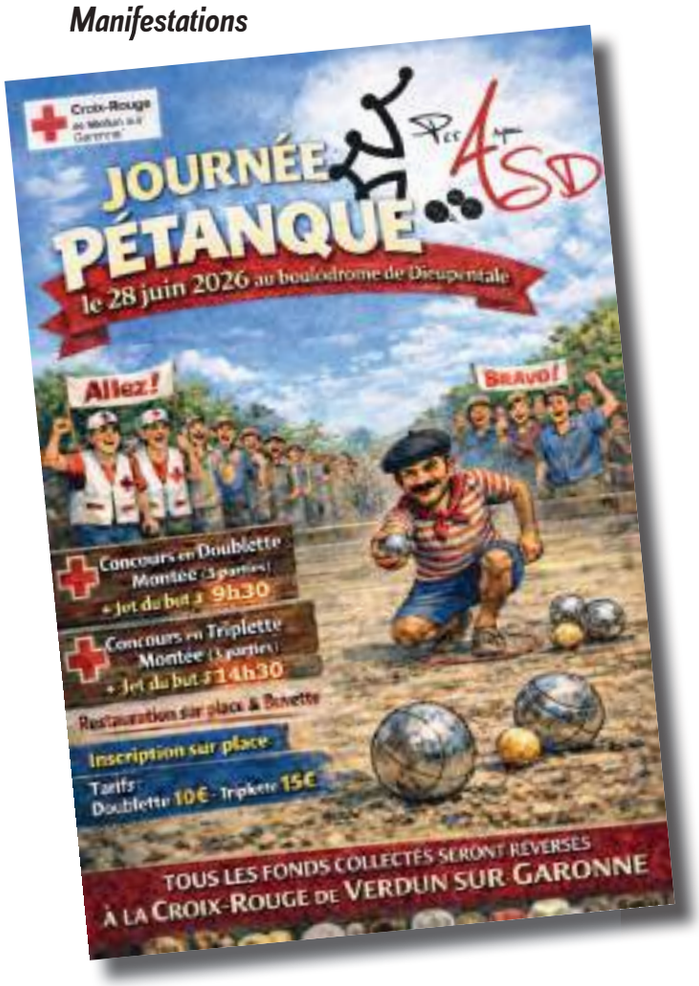
Ces événements témoignent de l'engagement constant du CCAS en faveur du bien-être des seniors. Ils contribuent à rompre l'isolement, à encourager le lien social et à valoriser la place essentielle des personnes âgées dans la vie locale.

Le CCAS remercie chaleureusement l'ensemble des participants, des élus, des agents et des bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces festivités.

Des moments précieux qui illustrent pleinement l'esprit de solidarité et de convivialité de Verdun-sur-Garonne.

ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

Manifestations





SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Nous sommes Ambre, Noé, GG, Macéo, Gab, Yann, Océane, et Eloïse, les Compagnons du groupe Saint Michel des Remparts des Scouts et Guides De France de Verdun-sur-Garonne. Âgés de 18 à 21 ans, nous nous engageons pour la protection du patrimoine et de l'environnement.

Notre beau village est posé sur une falaise, c'était une cité médiévale fortifiée, perchée au-dessus de la Garonne. Au moyen-âge, les arbalétriers défendaient les gabares remplies de marchandises des attaques de pirates. Peut-être est-ce pour cela que nous sommes sensibles aux bâtiments historiques de notre belle France.

Cet été, nous envisageons deux projets de camp ayant pour objectif pédagogique et mission d'aider à la protection et à la préservation de sites ou de monuments, mais également à la protection de l'environnement et à la lutte contre les décharges sauvages dans les parcs régionaux.

Pour ce faire, nous devons financer nous-même nos actions. Pour cela, nous organisons des ventes de gâteaux lors d'évènements paroissiaux ou communaux, mais aussi et surtout, nous proposons nos services à toutes personnes ayant besoin d'un coup de main. Que ce soit pour du bricolage ou du jardinage, du babysitting, de l'animation pendant les mariages ou autre, nous apportons nos forces vives, nos bras et notre enthousiasme en échange d'un don.

Nous avons déjà des compétences en froissartage pour avoir reconstruit un plancher de pigeonnier et monté des structures sur pilotis, certains ont le BAFA et de l'expérience dans l'animation.

Nous sommes reconnaissables par nos tenues : chemise vert sapin et foulard vert et bleu. Nous circulerons en covoiturage et à pied pour limiter notre empreinte carbone et faisons le choix de consommer local le plus possible. Notre objectif : nous rendre utiles !

Au plaisir de vous rencontrer,
Salutations scoutes.

07 67 34 87 45 - lesincomparablesvsg@gmail.com



















MAISON BAGGI

un patrimoine à sauvegarder

Votée lors du conseil municipal du 3 mars dernier, l'adoption du premier plan de financement marque une étape décisive dans la réhabilitation de la Maison Baggi. Retour sur un projet au long cours, à la croisée de l'urgence technique et de l'ambition patrimoniale.

Une histoire qui ne date pas d'hier

Les Verdunois les plus attentifs s'en souviendront : un premier projet de réhabilitation de la Maison Baggi avait vu le jour entre 2010 et 2012. Mais face à la nécessité de construire la nouvelle école, la municipalité avait alors fait le choix, en 2014, de suspendre cette opération pour concentrer ses efforts et ses moyens sur cet équipement prioritaire pour les enfants et les familles.
Le dossier est revenu sur le devant de la scène en 2022, dans le cadre du projet de mandat précédent. La Mairie a sollicité la Direction Départementale des Territoires pour bénéficier d'une expertise générale sur ses bâtiments publics du centre ancien, Mairie et presbytère compris.

Un édifice qu'on ne peut ni ignorer, ni démolir

Trois niveaux, une façade sur le centre historique, un état de dégradation avancé : la Maison Baggi, attenante à la Mairie, n'est aujourd'hui que partiellement utilisée pour le stockage de matériel associatif et d'archives municipales. Son état de quasi-péril constitue désormais un risque pour la sécurité des usagers et des passants sur le domaine public. L'action est donc nécessaire.
Pour autant, **la démolition pure et simple n'est pas une option.** Le bâtiment se trouve en effet au sein du Secteur Patrimonial Remarquable (SPR) de Verdun-sur-Garonne. Ce zonage, qui témoigne de la valeur architecturale et historique du centre ancien, impose des règles strictes en matière d'urbanisme. Toute intervention doit préserver l'identité du lieu et s'inscrire dans le respect du patrimoine bâti existant. C'est pourquoi les études sont menées en étroite concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), garant de cette cohérence architecturale.

Un projet ambitieux et utile

Accompagnée par l'Agence Régionale Aménagement Construction (ARAC Occitanie) en tant que maître d'ouvrage délégué, et par une équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par l'Atelier A – Architecture Ville et Lumière. **La commune porte un projet de réhabilitation qui va bien au-delà de la simple mise en sécurité.**

La Maison Baggi rénovée accueillera des espaces ouverts au public — salle de réception, salle d'exposition —, des bureaux mutualisés ainsi que des logements communaux destinés à renforcer l'attractivité du centre-bourg. Le volet énergétique n'est pas en reste : une solution de géothermie a été retenue pour assurer le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment, mais aussi de la Mairie voisine.

Un calendrier qui se concrétise

Après la validation du programme fin 2024, la phase diagnostic en juillet 2025 et l'avant-projet sommaire en janvier 2026, le vote du plan de financement lors du conseil municipal du 3 mars constitue une nouvelle avancée concrète. **L'ensemble des cofinanceurs potentiels a d'ores et déjà été associé au projet** lors du comité de pilotage du 17 décembre 2025, afin d'identifier les aides mobilisables et de bâtir un montage financier solide.

Les études se poursuivent en 2026. **La municipalité ne manquera pas de tenir les habitants informés des prochaines étapes de ce projet structurant pour Verdun-sur-Garonne.**



MOBILISATION COLLECTIVE POUR PRÉSERVER NOTRE SALLE

Cinéma

Seul cinéma de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, l'équipement communal dont la gestion est déléguée à la MJC par convention et financé par la Mairie. La Mairie et la MJC ont réuni l'ensemble des partenaires le 23 janvier dernier pour construire collectivement son avenir.

Un équipement unique à conforter
Derrière l'écran, c'est une opératrice qui porte au quotidien la programmation, l'accueil du public et la gestion de la salle, avec des moyens limités. Dans un contexte national difficile pour les petits cinémas comme pour le secteur associatif, la pérennité de cet équipement nécessite une action concertée.

Tous autour de la table
La Mairie et la MJC ont réuni la Communauté de communes, la Direction des affaires culturelles du Conseil départemental, la coordination du PETR et Tarn-et-Garonne Arts & Culture. Cette rencontre a permis de retracer l'historique du cinéma, de clarifier le rôle de chaque partenaire et de travailler sur des sujets concrets : repositionnement des dispositifs École au cinéma et Collège au cinéma, identification de leviers d'accompagnement et réflexion sur le renforcement des moyens humains dédiés à la salle.

Une conviction unanime
Notre cinéma est un bien commun irremplaçable, un lieu de culture, d'éducation artistique et de lien social qui rayonne bien au-delà de la commune. La Mairie poursuivra son engagement aux côtés de la MJC pour transformer cette dynamique en actions durables.

BAL TRAD

Verdun sur Garonne

Salle des fêtes, dimanche 29 novembre 2026 , de 14h à 18h !

Venez danser ! Ven dançar ! Entrée : 6 €, gratuite pour les « Verdunois » !
Qu'on se le dise !

Bal Trad (bal traditionnel), Thé dansant, vous prendrez plaisir à ces danses collectives au rythme de la musique de l'accordéon diatonique, de la boha, de la flûte, de la guitare et de chants occitans !
• 1ère partie: le Groupe **Vent Que Dança,** suivie d'une petite **pause gourmande** certainement bien méritée,
• 2ème partie: **Scène Ouverte** avec inscription à reveiloccitan@gmail.com.

Organisé par «Le Réveil Occitan» invité par «l'Ours qui tousse»



RETOUR SUR ART HORS LES MURS

du 29 et 30 mai



Cet année, Verdun-sur-Garonne a vécu au rythme de la création artistique avec une nouvelle édition d'Art Hors les Murs, placée sous le signe "Au fil du temps"

Un grand merci à la **MJC de Verdun-sur-Garonne** pour l'organisation du traditionnel vernissage ainsi qu'au **Groupe Histoire** pour sa passionnante conférence consacrée à la navigation sur la Garonne.
Les plus jeunes ont laissé libre cours à leur créativité en croquant le passé, le présent et le futur du marché et en exposant leurs cyanotypes aux côtés des **Colibris 82.** De son côté, **L'Ours qui tousse** a entraîné le public dans leurs danses traditionnelles.
Au Jardin du Presbytère, le **Caritas** a transporté petits et grands dans l'univers des contes, dans un cadre propice à l'évasion et à l'imaginaire.
L'École de musique a offert une prestation de qualité, suivie d'un concert du duo **Moon,** qui a enchanté les spectateurs.
Merci également à **Unis Garonne** pour l'apéritif convivial offert au public, à **l'AMCM** pour la tenue de sa première buvette, à **l'Association Aden-s** pour ses délicieuses crêpes, ainsi qu'à Piou le Food Truck, qui a régalé les visiteurs tout au long de la journée. Une adresse que vous retrouverez bientôt à Verdun-sur-Garonne !
Enfin, un grand merci à **M. Portes** pour ses magnifiques photographies, désormais exposées dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à venir les découvrir... vous y reconnaîtrez peut-être quelques visages familiers !

Cette évènement n'aurait pas été possible sans l'engagement des artistes, bénévoles, associations, partenaires, visiteurs et agents communaux. Merci à toutes et à tous pour votre participation, votre enthousiasme et votre énergie !



FESTIVAL D'ART D'ART



Félicitation

Félicitation à l'équipe de Happy Culture pour le succès du Festival d'Art d'Art ! Un bel évènement met en lumière la créativité et le talent et a permis à de nombreux artistes de partager leur passion avec le public.

Vivement la prochaine édition !

Les compagnies :
Cie 12 Volts, Cie Ravine Rousse, Cie .Bart, Collectif Xanadou, Lafamille Goldini, Cie H24, Cie Maboul distorsion, Cie Etre Re, Cie Modula Medulla, Cie Circonflex - Bandzai.

Kiosque aux musiques :
Soul'R, Anouck, Bleu Sombre... Marie Vela, Jali Flora// Le Souk Tropical, Happy delirium experience, Bob swift, Mandiwa, Pj blues combo, Agave cosmic, Kartage.

Concerts :
Sofaz, Atomic Ping pong, Les tambours de Père Ned.













Stage de l'école de rugby en avril.
Tournoi Ecole de rugby le 9 mai dernier Cantina Garonna le 20 juin prochain à Garonnette à Verdun Participation à la bodega de la fête de Verdun sur Garonne fin septembre, le Noel et le loto du rugby à la salle des fêtes de Grisolles.
Entrecote frites en avril 2027 à Grisolles.

GARONNA XV

Une saison 2025/2026 riche en engagement !

La seconde saison de Garonna XV a été riche en événements sportifs, en émotions et en évènements tous azimuts.
Forte d'une équipe de bénévoles investis et dynamiques, toutes les catégories ont vu leurs résultats briller en 2026.
L'équipe seniors a remporté le premier bouclier des finales de terroir de l'histoire du club.
Les juniors ont joué la saison en régionale 2 et ont perdu en 8eme de finale.
Nos cadets ont progressé toute la saison en Régionale 1, ils terminent 10eme du tournoi international Cance de Coarraze Nay.
Les cadettes, nos « Garonnettes » ont vécu leur toute première saison de rugby à XV, elles ont montré une détermination à toutes épreuves.
Leur progression technique et sportive annonce une belle saison 2026/2027.
Les deux équipes Minimes ont évolué en challenge Groupama, l'une d'elles s'est hissée en finales interligue à Mont de Marsan.
Quant à l'école de rugby - la plus grande EDR amateur du Tarn et Garonne - près de 200 enfants pour 28 éducateurs voit un effectif en progression, des éducateurs bénévoles dévoués et motivés pour se former (6 nouveaux diplomés cette année).
Garonna XV vit aussi des événements marquants :
de nombreux matchs reçus sur les terrains de nos deux municipalités.

Notre club – riche de la fusion du SCGrisolles et de l'USVR (Verdun) - est en pleine expansion sur le territoire grâce au soutien de ses deux municipalités : Verdun sur Garonne et Grisolles. Nous les remercions chaleureusement.
Nous remercions également nos sponsors, les acteurs locaux, les bénévoles engagés.
Pour la saison 2026/2027, Garonna XV accueille les enfants qui veulent s'essayer au ballon ovale, et recrute bénevoles, éducateurs et sponsors(!) pour cultiver à Verdun les belles valeurs de l'ovalie dans la bienveillance, avec l'esprit d'équipe et le respect mutuel.
Contactez nous : garonnaxv.bureau@gmail.com



SUCCÈS DU WEEK-END DE PÂQUES POUR LA PÉTANQUE

La Pétanque Verdunoise a connu un succès à l'occasion du week-end de Pâques, avec une belle participation lors des différentes compétitions organisées tout au long de ces quatre journées. De plus, le beau temps était au rendez-vous, contribuant à la réussite de l'événement et au plaisir des participants.
Les festivités ont débuté le samedi 4 avril avec un concours amical en 4 parties qui a réuni 74 doublettes. Le dimanche 5 avril, le concours officiel en triplette toutes catégories a attiré 80 équipes venues s'affronter dans une ambiance conviviale et sportive.
Le lundi de Pâques a été particulièrement animé. Le matin, le concours officiel tête-à-tête Promotion a rassemblé pas moins de 200 joueurs. L'après-midi, le concours officiel en doublette Promotion a rencontré un véritable engouement avec la participation de 211 équipes.
Enfin, le mardi 7 avril, le concours officiel en doublette Vétérans a clôturé ce week-end de compétition avec la présence de 87 équipes.
Le bureau de la Pétanque Verdunoise remercie l'ensemble des joueurs, bénévoles, partenaires et spectateurs qui ont contribué au succès de cette manifestation.

Les rendez-vous à venir
La saison est loin d'être terminée. La Pétanque Verdunoise donne d'ores et déjà rendez-vous au public les 25 et 26 juillet 2026 pour son traditionnel Ball-Trap. Plusieurs concours amicaux seront également organisés tout au long de l'été.
Les Verdunois, hommes, femmes et enfants, sont cordialement invités à venir découvrir ou pratiquer la pétanque dans une ambiance chaleureuse et familiale.
Par ailleurs, des concours destinés aux jeunes de 14 à 17 ans seront mis en place afin de favoriser la découverte et la pratique de ce sport. Pour l'année 2027, la priorité du bureau sera clairement tournée vers la jeunesse, avec pour objectif de développer l'école de pétanque et d'encourager la relève locale.



CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS

Nos rugbymen du collège Simone Veil sur le toit national !

Direction Avranches pour les élèves du collège Simone Veil, qualifiés aux Championnats de France Minimes de rugby UNSS ! Leur enseignante, Marie Baup, revient sur trois jours d'émotions intenses.

Plus petits, mais plus forts

« Ils ont voulu prouver qu'ils n'étaient pas juste plus petits, plus jeunes et moins costauds que les autres. Et ils l'ont fait ! », sourit **Marie Baup, Yann, Saïf, Tom, Lucas, Matthew, Clément, Hugo, Gabin, Soan, Lisandro et Côme** ont affiché un mental d'acier face aux meilleures équipes du pays. « Solidaires, combatifs, disciplinés : cela s'est ressenti sur le terrain dès le premier match. »

À leurs côtés, Quentin, jeune coach qui a bluffé tout le monde — « une gestion de son équipe digne des grands » —, **Alysson et Enzo**, leurs porte-bonheur, et **Maxime**, jeune arbitre dont l'enthousiasme a été salué par tous.

Une aventure collective

Rien n'aurait été possible sans une mobilisation exceptionnelle : parents accompagnateurs et organisateurs de collectes, soutien de **Mme Rosoli, principale du collège,** formation assurée par le **club de Garonna XV**, et nombreux donateurs, particuliers et professionnels, via la Trousse à projets. La mairie a financé le voyage a hauteur de 300€.

« Sans vous, nous n'aurions jamais pu traverser la France pour vivre toutes ces émotions », résume Marie Baup, avant de conclure : « Je suis tellement fière de vous. J'espère que nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec de nouveaux visages tout aussi talentueux ! »

Bravo à tous nos champions !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous le samedi 5 septembre !

Le Forum des Associations est l'occasion idéale pour découvrir la diversité des associations locales et vous engager dans des activités qui vous passionnent.

Que vous soyez intéressés par le sport, la culture, l'entraide, vous trouverez une multitude d'opportunités pour vous impliquer et faire de nouvelles rencontres. Rendez-vous le samedi 5 septembre, de l'espace culturel au gymnase !

Cet événement, ouvert à tous, permet aux associations de présenter leurs actions, de recruter de nouveaux membres et de partager leurs projets. C'est aussi un moment privilégié pour échanger avec des bénévoles, poser des questions et trouver l'association qui correspond à vos envies.

Les services municipaux sont également à votre disposition pour **vous présenter les dispositifs existants :** Pass verdunois, Portail des Assos, Label Ville Active et Sportive, Guid'Asso, Projet éducatif de territoire (PEDT), Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)... Autant de dispositif visant à mettre en lumière l'engagement associatif, bénévole et citoyen.

Venez profiter de ce moment !





LES ATELIERS SPORT SANTÉ

Depuis toujours, l'UFOLEP considère le sport comme **un levier essentiel de bien-être, d'épanouissement personnel et de santé.** Les bienfaits de l'activité physique, tant sur le plan physique que psychologique, constituent ainsi l'un des fondements de son engagement.
Face aux enjeux actuels de santé publique et à l'émergence du « bien-être actif » comme priorité nationale, l'UFOLEP réaffirme sa volonté de favoriser l'accès à une pratique physique adaptée pour les publics les plus éloignés de l'activité sportive.
Personnes sédentaires, en situation d'isolement, confrontées à des difficultés sociales ou à des pathologies parfois invalidantes : ces publics sont aujourd'hui au cœur du projet fédéral.

S'appuyant sur la force de son réseau territorial, composé de ses comités et de plus de 8 500 associations, l'UFOLEP poursuit son engagement en développant une offre d'activités physiques adaptée, accessible à tous. **Elle contribue ainsi à répondre aux enjeux de prévention et de santé publique** en encourageant une pratique régulière, quels que soient l'âge, les ressources, les capacités ou la condition physique de chacun.
Chaque vendredi matin, retrouvez les ateliers à la salle des fêtes.

DEUX SŒURS DE L'ÉQUIPE #77

« Roses des Vents » relèvent le défi du Rose Trip Maroc 2026.



Christel et Élodie, deux sœurs unies par une complicité de toujours, participeront au Rose Trip Maroc 2026, un trek d'orientation 100 % féminin organisé du 22 au 27 octobre 2026 dans le désert de Merzouga, au Maroc.

En duo au sein de l'équipe #77 « Roses des Vents », elles s'apprêtent à vivre une aventure humaine, sportive et solidaire hors du commun. Équipées uniquement d'une boussole, d'une carte et de leur détermination, elles devront réaliser chaque étape au cœur du désert marocain.

Mais au-delà du défi physique, cette aventure porte avant tout un message fort. Sensibilisées de près au **cancer du sein** à travers plusieurs femmes de leur entourage, Christel et Élodie souhaitent mettre leur participation au service de la prévention et soutenir l'association Ruban Rose.

« Cette aventure représente bien plus qu'un défi sportif : c'est une manière de transformer les épreuves en énergie positive et de donner du sens à notre engagement », explique Christel, à l'origine du projet.

Afin de concrétiser ce projet, les deux sœurs ont créé leur propre association, « Roses des Vents ». **Leur objectif :** réunir le budget nécessaire pour participer à cette aventure exceptionnelle, estimé à environ 4 300 euros. Pour atteindre le désert marocain et vivre pleinement cette expérience humaine intense, Christel et Élodie lancent aujourd'hui un appel aux sponsors, partenaires et donateurs souhaitant soutenir leur démarche. Chaque aide, qu'elle soit financière ou matérielle, contribuera à faire avancer leur projet et à porter un message de solidarité et de prévention.

Originaires d'Arcachon et de Bourges, les deux sœurs partagent des valeurs fortes d'entraide, de solidarité et de dépassement de soi. À travers cette expérience, elles souhaitent également vivre pleinement l'esprit de sororité et de partage qui caractérise ce trek exclusivement féminin.

Entre excitation, appréhension et motivation, les « Roses des Vents » sont désormais prêtes à relever ce défi exceptionnel au cœur des dunes marocaines, avec l'envie de revenir transformées par cette aventure et fières d'avoir participé à une cause utile et porteuse de sens.

Vous pouvez les suivre sur les réseaux sociaux :

Événement



EQUIPE N°77 – CHRISTEL & ELODIE





COMPLEXE SPORTIF
du collège Simone Veil, le projet avance à grands pas !

C'est désormais officiel ! Lors du conseil municipal du 3 mars dernier, les élus ont approuvé à une très large majorité la convention financière avec le Département de Tarn-et-Garonne pour la construction du futur gymnase polyvalent du collège Simone Veil. Une étape décisive pour ce projet attendu par de nombreux Verdunois.

Un équipement pour tous
Bien plus qu'un simple gymnase scolaire, ce futur complexe sportif profitera à l'ensemble de la population :
• **Une grande salle multisports** avec gradins de 150 places, adaptée au handball, basket, volley, badminton…
• **Un mur d'escalade indépendant,** permettant une pratique simultanée autonome
• **Une salle dojo et gymnastique** pour les arts martiaux et activités gymniques
• **Des espaces annexes :** vestiaires, rangements, bureau enseignants, patio extérieur
De quoi offrir de nouvelles perspectives aux élèves du collège pour leurs cours d'EPS, mais aussi à nos associations sportives — badminton, judo, gymnastique — qui pourront enfin disposer d'infrastructures à la hauteur de leurs ambitions.

Un projet résolument durable
Le bâtiment intégrera des panneaux photovoltaïques sur 30 % de la toiture ainsi qu'un système de chauffage par géothermie, limitant considérablement son empreinte carbone. Un investissement pour l'avenir, avec un retour estimé entre 13 et 16 ans pour le photovoltaïque.

Quel coût pour la commune ?
Le projet représente un investissement global de 7,3 millions d'euros TTC, largement partagé entre plusieurs partenaires :

Financeur	**Montant**
Département (fonds propres)	2 550 000 €
Commune de Verdun-sur-Garonne	**1 716 667 € (≈ 30 %)**
État (DSID) :	1 416 667 €
Agence nationale du sport :	400 000 €
ADEME (géothermie) :	45 000 €

La participation communale sera **échelonnée en trois versements,** afin de lisser l'effort budgétaire sur la durée du chantier.

Et maintenant, quel calendrier ?
• **2025 :** Finalisation des études techniques
• **2026 :** Lancement des travaux
• **2027-2028 :** Livraison et ouverture du gymnase
Ce projet structurant pour Verdun-sur-Garonne témoigne d'une collaboration solide avec le Département et s'inscrit pleinement dans notre volonté de renforcer l'attractivité de notre commune, au service de la jeunesse et de la vie associative.
Vous souhaitez en savoir plus ? Retrouvez l'intégralité de la délibération sur le site de la commune ou en mairie.







VALIDATION D'UNE HOMOLOGATION AU NIVEAU SUPÉRIEUR !

Parc des sports

Après 1 an d'utilisation, le Parc des sports de Verdun-sur-Garonne entre dans une nouvelle ère. Les visites d'homologation de la Fédération française de football et de la Fédération française de rugby sont venues confirmer la qualité des nouvelles installations. De quoi réjouir sportifs et spectateurs !

Les fédérations valident !
Bonne nouvelle : les deux terrains ont conservé leur niveau d'homologation malgré l'ampleur des travaux. Mais surtout, de nouvelles validations sont venues couronner les efforts réalisés :
Terrain d'honneur Éclairage E5 (niveau régional) en cours de validation définitiveCatégorie E
Terrain Belloc Éclairage E6 (niveau départemental) validé Catégorie E

L'homologation de l'éclairage E5 du terrain d'honneur, qui permettra d'accueillir des matchs nocturnes de niveau régional, fait l'objet d'échanges approfondis avec la FFF depuis plus d'un an. Les dernières démarches sont en cours pour une validation définitive.

60 700 € de la FFF : c'est signé !
Mercredi 28 mai, la commune a officiellement signé la convention de financement avec la Fédération française de football, actant une subvention de 60 700 € en soutien à ces aménagements. Un partenariat précieux qui témoigne de la reconnaissance du travail accompli.
Un écrin sportif au cœur de la ville
Tous les acteurs et partenaires du projet s'accordent à le dire : c'est un **plaisir de voir et de pratiquer dans ces superbes installations.** Il faut reconnaître que le cadre est exceptionnel — niché en plein cœur de ville, à deux pas du parc de Garonne, entre **platanes bicentenaires et remparts historiques,** le Parc des sports offre un décor unique en son genre pour la pratique sportive. Verdun-sur-Garonne peut être fière de son nouveau Parc des sports. Rendez-vous sur les terrains !



FOOTBALL CLUB GARONNE GASCOGNE

La fin d'année 2025 et le début 2026 ont confirmé le dynamisme du FC Garonne Gascogne, aussi bien sur le plan sportif qu'au niveau de ses nombreuses animations extra sportives, essentielles à la vie du club.

Nos équipes séniors masculines ont eu une saison en dent de scie avec malgré tout de bons résultats dans les coupes Occitanie (8ème de finale à venir) et en coupe Jugla Tarn et Garonne (1/2 finale à venir) Mais avec une fin de saison plus difficile avec de nombreuses blessures. Nos équipes ont encore besoin de renforcer leurs effectifs pour atteindre leurs objectifs en championnat. La bonne surprise de cette saison, a été **notre nouvelle équipe seniors féminine** qui a eu une très belle progression tout au long de leur parcours et qui vise les premiers rôles en championnat l'année prochaine avec l'arrivée de quelques effectifs supplémentaires.

Côté jeune, la structuration continue avec l'investissement du nouveau terrain Belloc qui a permis aux entraînements de se maintenir tout au long de la saison grâce à l'éclairage sur tous les soirs de la semaine pour le foot à 8 et à 11 et à 5 en complément du terrain de Savenes. Nos résultats en championnats et en tournoi montre une belle progression dans les catégories, avec un esprit de solidarité dans les victoires comme dans les défaites. Une belle école de la vie.

Léo, notre salarié de l'école de foot, contribue également à l'animation jeunesse du territoire, avec l'aide de nos services civiques et apprentis à travers l'organisation des stages sur chaque vacances, des interventions dans les écoles et au collège.

Enfin **grâce à l'engagement de nos bénévoles** qui sont la richesse de la vie associative du club plusieurs événements ont rassemblé joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters dans une ambiance conviviale : repas conviviaux du club (Noël, repas de la nouvelle année, aligot-saucisse...), les lotos du club avec un public fidèle, vide-grenier, ... qui contribuent à renforcer les liens avec les habitants du territoire.

Évènements phares qui se sont déroulés au club.

- le tournoi annuel de l'école de foot les 02 et 03 Mai, avec la nouveauté d'un tournoi pour les catégories U13-U15F en semi nocturne.
- Une journée des partenaires aura lieu le 31 mai pour la dernière journée du championnat de Régionale 2 pour le derby face à l'A.S Bressols.
- Une journée de promotion du foot féminin aura lieu fin mai, alors n'hésitez pas à venir essayer nous rencontrer dans toutes les catégories des plus jeunes à partir de 5 ans aux vétéranes pour la création d'une nouvelle section loisir féminine !
- Essais gratuits aux entraînements sur tout le mois de juin pour toutes les catégories
- Le week-end du 20-21 juin, un séjour de cohésion réunira tous les enfants et jeunes du club accompagnés des coachs et dirigeants, à Najac dans l'Aveyron : au programme activités et convivialité.
- L'assemblée générale du club se réunira le vendredi 3 juillet à 19h à Verdun sur Garonne.

Contact tel : 06 84 40 44 55
Mail: garonne.gascogne@orange.fr

L'ASSOCIATION NOSTRADAMOISE



GARONN' AVENTURE



Zoom



Parc de Garonne

SE METTRE AU VERT À VERDUN !

Cet été, pas besoin de partir loin pour se ressourcer. Entre Garonne et coteaux, Verdun-sur-Garonne regorge de trésors naturels, patrimoniaux et festifs à (re)découvrir. Sentiers ombragés, baignade en pleine nature, soirées sous les étoiles… Voici votre guide de l'été, à deux pas de chez vous !

Découvrir et profiter de la nature

Vivez Garonne : un écrin vert en cœur de ville
Souvenez-vous : entre 2019 et 2023, le projet « **Vivez Garonne !** », porté dans le cadre du Plan Garonne avec la commune de Grisolles, a permis de poursuivre la mise en valeur des bords de notre fleuve. Aujourd'hui, les réalisations n'attendent que vos pas !

Le Parc de Garonne, véritable poumon vert de la commune, offre un cadre exceptionnel pour une promenade en famille ou un moment de détente à l'ombre des arbres centenaires. Depuis les aménagements réalisés, un parcours ponctué d'œuvres d'art relie les berges de la Garonne au parc des sports, en passant par les Remparts — un itinéraire où nature, patrimoine et culture se répondent à chaque pas.

Des sentiers pour tous les goûts
Les amateurs de randonnée ne sont pas en reste ! Plusieurs **sentiers pédestres et cyclables** sillonnent désormais le territoire, offrant des points de vue remarquables grâce aux **belvédères réaménagés.** Que vous soyez marcheur du dimanche ou randonneur aguerri, laissez-vous guider le long de la Garonne et à travers les zones humides protégées.

L'île de Labreille : un joyau naturel préservé
Accessible depuis les berges, **l'île de Labreille** constitue un site naturel remarquable, témoin de la biodiversité garonnaise. Un détour qui vaut le coup d'œil pour les amoureux de nature sauvage et de tranquillité.



L'île de Labreille

Le lac de Jullias : le petit nouveau !
C'est la nouveauté de l'année ! **Le lac de Jullias,** nouvellement ouvert au public, vient enrichir l'offre de pleine nature verdunoise. Déjà adopté par les pêcheurs — qui ont pu profiter d'une pêche party inaugurale très conviviale — ce plan d'eau est un spot idéal pour une sortie nature, canne à pêche en main ou simplement pour profiter du calme des lieux.
Infos pratiques et conditions d'accès disponibles en mairie.



Lac de Jullias



Se rafraîchir ici... et ailleurs !

La baignade en Garonne : une première historique !

Dans le prolongement de l'esprit « Vivez Garonne ! », il est désormais possible de se baigner dans la Garonne, au niveau de la **plage du Grand Gravier.**
Attention, quelques précisions importantes :

- La zone est **non aménagée, non interdite et non surveillée**
- Un **panneau d'information** est installé sur place
- La **qualité de l'eau est analysée chaque semaine** du 1er juillet au 15 septembre

Se baigner dans son fleuve, en plein cœur de Verdun… C'est tout l'esprit de « Vivez Garonne ! » : une réappropriation collective du fleuve, un espace partagé entre nature, détente et liberté.

Baignade à vos risques — renseignez-vous sur la qualité de l'eau avant de plonger !

Saint Sard'Ô : la base de loisirs de Saint-Sardos, une escapade à 10 minutes

Envie d'une journée complète au bord de l'eau ? La base de loisirs de Saint-Sardos, à quelques kilomètres seulement, propose un cadre aménagé et familial : baignade surveillée, espaces de jeux, aires de pique-nique... Une valeur sûre pour les journées les plus chaudes !
Plus d'infos sur le site de l'office de tourisme Grand Sud 82

Se divertir : un été festif et culturel !

Verdun-sur-Garonne s'anime tout l'été ! Voici les rendez-vous à ne pas manquer :

Lundi 13 juillet
Concert et festivitésEn partenariat
avec Tarn-et-Garonne Art et Culture
Mardi 14 juillet repas et feu d'artifice
par l'Association Nostradamoise à Notre-Dame
Vendredi 17 juillet Cinéma en plein air
Organisé par le comité des fêtes Du Bruit
Tout l'été Œuvres d'art en plein airLe long du sentier Vivez Garonne
Vendredi 7août Marché gourmand
Organisé par l'association Demain la Vie
Suivez les réseaux de la commune pour les mises à jour !







LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME

Point sur la collecte

La Communauté de communes informe les habitants que le puçage et le déploiement des nouveaux bacs de collecte se poursuit. Ce qu'il faut savoir :

• Collecte assurée pour tous

Même si votre bac n'a pas encore été pucé suite au passage de l'agent enquêteur de la Communauté de communes, pas d'inquiétude ! La collecte des déchets est maintenue jusqu'à la livraison de votre nouveau bac.

• Livraisons en cours

Vous avez été recensé mais votre nouveau bac n'est pas encore arrivé devant votre porte ? Soyez rassuré, votre demande est bien validée. La distribution à l'échelle du territoire est une opération de grande ampleur qui demande du temps, mais les équipes logistiques de la Communauté de communes font le maximum pour vous livrer.

• Séance de rattrapage : vous n'avez jamais rencontré l'agent enquêteur ni pris contact avec la Communauté de communes ?

Il est impératif de vous faire connaître pour régulariser votre situation de collecte. Pour cela, complétez le formulaire ci-contre : https://www.grandsud82.fr/campagne-en-porte-a-porte/ , par mail à : teomi@grandsud82.fr ou par téléphone au 05 63 02 41 73 (ligne dédiée accessible du mardi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h).

En raison d'un grand nombre d'appels liés à cette phase de déploiement, les lignes du standard du pôle environnement peuvent être momentanément saturées. Nous vous remercions de votre patience et de votre bienveillance envers nos équipes qui font leur maximum pour vous répondre.

Changement de rythme et de jour de collecte des dechets

Depuis le lundi 26 janvier, les circuits et les jours de collecte évoluent dans notre commune.

Voici ce qui change concrètement pour vous, habitants de Verdun/Garonne :

Le MARDI : votre nouveau jour de référence

Désormais, notez bien que le passage du camion de collecte aura lieu chaque mardi.

Le principe de l'alternance

La collecte se fera désormais en alternance :

Une semaine : ordures ménagères (bac vert)

La semaine suivante : emballages (bac jaune)

Où trouver l'information ?

• Pour ne rater aucun passage, téléchargez votre calendrier personnalisé ici : urlr.me/B62TjK

• Quelques exemplaires papier sont également disponibles à l'accueil de votre Mairie.

Plus d'information teomi@grandsud82.fr

Merci de votre adaptation à ces nouveaux jours et rythmes de collecte qui permettent de supprimer les manœuvres dangereuses et réduire les trajets des camions de collecte !

https://www.verdun-sur-garonne.fr/actualites-1/articles/point-sur-la-collecte



RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE

Dans le cadre de ses actions en faveur des milieux aquatiques, le SYGRAL (Syndicat de gestion des ruisseaux) a récemment mené une opération de valorisation des ripisylves en bord de cours d'eau, en partenariat avec l'association de plantation Campagnes Vivantes et la Commune de Verdun-sur-Garonne sur le ruisseau de la Segonde en amont du barrage écrêteur.

Cette intervention vise à renforcer la végétation des berges, essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes. L'implantation de ces haies contribue également à limiter l'apport de matières en suspension lié à l'érosion des sols, ainsi qu'à réduire le ruissèlement des parcelles alentour vers nos rivières.

Une partie des plants a été fournie par l'association Campagnes Vivantes et mise en terre par l'équipes du SYGRAL. En complément, la régénération naturelle assistée (RNA) a été privilégiée, permettant à la végétation locale qui poussait naturellement de se développer tout en étant accompagnée.

Au-delà de l'aspect technique, cette opération illustre la qualité du partenariat entre la commune et le SYGRAL, mobilisés autour d'un objectif commun : préserver et restaurer les milieux naturels et s'adapter au changement climatique.

Ces actions répondent également à plusieurs enjeux portés par le Syndicat, notamment la protection de la biodiversité, la stabilisation des berges et l'amélioration de la qualité de l'eau. Elles s'inscrivent pleinement dans une démarche d'adaptation des territoires face au changement climatique, en favorisant des solutions fondées sur la nature.



FACE À LA FORCE DES ÉLÉMENTS

Intempéries de février 2025

Crues, tempête, coupures d'électricité… En l'espace de quelques jours, notre commune a été frappée par une succession d'événements climatiques d'une rare intensité. Retour sur une séquence inédite qui rappelle, s'il le fallait encore, que le changement climatique n'est plus une menace lointaine.

Le climat change, les risques s'intensifient

C'est inscrit dans son histoire, notre commune a toujours vécu avec le risque d'inondation. Mais depuis quelques années, les épisodes se répètent et s'intensifient. Après la crue majeure de janvier 2022, la commune n'avait pas connu de montée significative des eaux. **Quatre ans plus tard, c'est un enchaînement sans précédent qui a mis notre territoire à l'épreuve.**
Comme l'ont souligné plusieurs experts et élus du département, « avoir une double inondation plus une tempête, ça n'était jamais arrivé ». Un constat qui interroge et qui oblige à agir.

Chronologie d'une semaine sous tension

Tout commence le mercredi 11 février. Dès lors, les événements s'enchaînent sans répit :
Mercredi 11 février Fortes pluies, crues de ruisseaux et débordements de fossés
Nuit du 11 au 12 février Première crue de la Garonne
Nuit du 12 au 13 février Tempête Nils — rafales violentes, nombreux dégâts sur les réseaux électriques
Nuit du 14 au 15 février Seconde crue de la Garonne

Une conjonction inédite : **deux crues en moins d'une semaine, entrecoupées d'une tempête.** Du jamais-vu dans la mémoire récente de notre commune.

Une mobilisation immédiate et exemplaire

Dès les premières alertes, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** a été activé. Élus et agents municipaux ont œuvré sans relâche, jour et nuit, pour :
• **Informer** les habitants en temps réel
• **Mettre en sécurité** les personnes et les biens
• **Coordonner les actions** avec l'ensemble des partenaires
Des mesures fortes et inédites ont été déployées, notamment l'ouverture d'un **centre d'accueil transformé en centre d'hébergement d'urgence,** en partenariat avec la **Croix-Rouge française,** permettant d'accueillir plusieurs familles sinistrées.

Merci à ceux qui ont tenu bon

La Municipalité tient à adresser ses plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés dans des conditions particulièrement difficiles :
• Les **agents de la commune,** en première ligne du début à la fin de la crise
• Les équipes du **Département et d'ENEDIS, i**ntervenues pour rétablir les réseaux dans l'urgence
• Les **bénévoles de la Croix-Rouge,** dont l'engagement a été déterminant pour l'accueil des sinistrés
• Et bien sûr, les **habitants** qui ont fait preuve de solidarité et de sang-froid
Tous ont porté haut les valeurs du service public et de la solidarité.

Et maintenant ? Tirer les leçons pour mieux se préparer

Notre priorité immédiate reste tournée vers les familles sinistrées et leur accompagnement.
En parallèle, un **retour d'expérience approfondi** a été effectué, nourri à la fois par l'analyse interne des services municipaux et par les **remontées de terrain des habitants auprès des élus.** L'objectif :
• **Améliorer encore les procédures** de sauvegarde inscrites dans notre PCS
• **Contribuer activement** à l'élaboration du **Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS)**, actuellement en cours de réalisation avec les communes voisines
Face à la multiplication de ces événements climatiques extrêmes, la préparation et l'anticipation est toujours une nécessité. Les exercices réalisés dans le cadre du PCS (3 depuis 2023) auront vocation à se développer, en y association notamment la population comme lors des journées « Tous résilients face aux risque » organisées depuis 2021 (aux alentours de la journée nationale du 13 octobre) !

PLANTATION DE HAIES AU LAC ESCUDIÉ

Au mois de février 2026 les équipes ont réalisé la plantation de plus de 330 mètres de haies au lac Escudié.
Sur la même zone, près de 500 mètres supplémentaires ont été plantés en partenariat avec le SYGRAL. Il s'agit d'une régénération naturelle assistée, mise en place début février le long de la Segonde, sur la rive droite de la route d'Aucamville, au niveau du premier lac. Cette action a été menée par le SYGRAL.
La plantation a été réalisée tous les 10 mètres, avec la mise en place de piquets entre les plants pour accompagner leur développement.
Un panneau d'information sera prochainement installé afin d'expliquer cette démarche de régénération naturelle assistée





ÉCOLE DE LA FONTAINE

une fermeture de classe confirmée malgré la mobilisation

Malgré l'engagement conjoint de la Mairie et des parents d'élèves, la fermeture d'une classe à l'école de la fontaine a été confirmée par l'Inspection académique. Une décision difficile à accepter, dans un contexte national de baisse démographique et de restrictions budgétaires sur lequel la commune n'a que peu de prise.

Une mobilisation forte mais insuffisante
Dès l'annonce de cette hypothèse, la Municipalité s'était mobilisée aux côtés de la directrice de l'école et des parents d'élèves pour tenter d'éviter cette issue. Un rendez-vous avec l'inspectrice et un courrier argumenté avait été adressé à l'inspection académique, rappelant un fait préoccupant : **l'école la fontaine a déjà subi trois fermetures de classes ces dernières années**, fragilisant les conditions d'apprentissage, l'encadrement des élèves et l'équilibre de l'équipe pédagogique.
Malgré ces alertes, la décision est tombée. La Mairie en prend acte, **non sans regret**.

L'engagement éducatif de la commune ne faiblit pas
Si la déception est réelle, la Municipalité entend poursuivre et renforcer son investissement en faveur de l'école la fontaine et de ses élèves. Pour rappel, la commune porte une **dynamique éducative ambitieuse** : inclusion scolaire, classe ULIS, classe allophone, participation au RASED, et prochainement la mise en place d'un **dispositif CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

La fermeture d'une classe ne signifie pas l'abandon d'une école. La Mairie restera vigilante sur les taux d'encadrement et continuera de défendre les conditions d'apprentissage de tous les élèves.

Rester vigilants pour l'avenir
Face à **la baisse démographique nationale et aux arbitrages budgétaires de l'État**, les marges de manœuvre des communes restent limitées. Mais la Municipalité s'engage à suivre de près l'évolution des effectifs et à **solliciter une réouverture de classe dès que les chiffres le permettront**.

La Mairie remercie chaleureusement les **parents d'élèves** qui se sont mobilisés tout au long de cette démarche. Ce combat partagé témoigne de l'attachement de tous à une école de qualité, à taille humaine.

MAIRIE, MJC, RESO

Une convention pour l'inclusion !

La commune de Verdun-sur-Garonne est pleinement engagée dans l'Acte II de l'école inclusive et dans le dispositif **« L'école pour tous »**, issus de la Conférence nationale du handicap du 26 avril 2023. L'inclusion à l'école est rendue possible grâce à **l'adaptation de l'environnement scolaire, permettant l'accueil de tous les enfants sans distinction**.

Après avoir formé trois animateurs référents inclusion, chargés de porter sur les structures un projet ambitieux d'inclusion, et proposé une sensibilisation annuelle aux équipes encadrantes sur l'accueil inconditionnel de tous les enfants, la commune a choisi d'intensifier son action en faveur des enfants aux besoins particuliers.

Pour ce faire, elle s'est associée **aux équipes du SESSAD de l'IME Paul Soulié, de l'association RESO** de Montauban, dont la présence sur les structures permettra d'accompagner les équipes ALAE.



Mme Boumlil, **adjointe au maire en charge de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation**, a facilité cette rencontre. Jeudi soir, Monsieur Thobie, **directeur de l'IME**, et Monsieur Nouar, **directeur de la MJC**, ont signé conjointement une convention cadre de coopération technique, contractualisant l'intervention des professionnels sur les écoles et permettant l'accompagnement de tous les adultes encadrants.

Cet accord vise à garantir un accueil inclusif pour tous les enfants, ainsi qu'un accès à l'éducation et aux loisirs pour chacun.

RETOUR SUR UNE ANNÉE AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE

La fête du Printemps

Depuis deux ans, notre école est pleinement engagée au service de l'E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Cet engagement a d'ailleurs été reconnu par l'obtention du label E3D de niveau 2.

En mai, la deuxième édition de la Fête du Printemps a vu le jour au sein de l'école. Ce temps festif vise à célébrer les différentes actions mises en place au cours de l'année et à favoriser la création de projets entre toutes les classes de l'école.

Concernant **les différentes actions** mises en place au sein de l'école, l'ensemble des élèves (de la PS au CM2) est **sensibilisé et impliqué dans des projets liés au développement durable.** En maternelle, les enfants travaillent notamment le langage au contact de la nature, et certaines classes participent chaque semaine à des sorties en extérieur. Chaque bloc, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire, dispose d'un potager entretenu par les élèves.

Ces espaces permettent aux enfants de découvrir le respect du vivant. Un compost est également installé au sein de l'école depuis plusieurs années. Les élèves y déposent les déchets organiques et réutilisent ensuite le compost lors de l'entretien des potagers. Le tri des déchets fait partie intégrante des habitudes quotidiennes des élèves.

À cela s'ajoutent de nombreuses actions et sorties autour de la nature : toutes les classes participent chaque année à des événements de nettoyage de l'environnement.

De plus, lorsque nous ne sortons pas, nous mobilisons nos partenaires : des ingénieurs du CNES interviennent chaque année depuis trois ans afin de sensibiliser les élèves du CE2 au CM2 au changement climatique et à ses conséquences. Nous recevons également le CPIE dès que possible dans le cadre de la mise en place de classes spécifiques, telles que la classe « Énergie et eau ».





La laïcité

Cette année, la classe de CE2-CM2 de l'école s'est rendue à la mairie, auprès de monsieur Tuyères et de trois de ses adjoints : mesdames Boulefaa, Delmas et monsieur Idrissi afin de découvrir un lieu incarnant la laïcité au sein de la commune. Les actes d'état civil ont été présentés afin de montrer aux enfants que quelle que soit la religion ou l'absence de religion, tous les citoyens sont traités de la même façon. Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre d'un travail sur les 120 ans de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.



LES ALAE DES ÉCOLES



Depuis le 1er janvier 2026, la MJC a repris la gestion des ALAE de 3 écoles : La Fontaine, Les Dareysses et Jules Verne. Une belle responsabilité que nos équipes portent avec enthousiasme !

Sur le terrain, ce sont 3 directeurs·rices d'ALAE, 1 coordinatrice, 1 adjointe et 16 animateur·ices qui s'engagent chaque jour auprès de vos enfants : le matin, le midi, le soir, et le vendredi lors du temps d'activité périscolaire (TAP).
Côté programme, il y en a pour tous les profils !

Les sportifs filent vers le football, basket, rugby, volley, hockey, frisbee ou dodgeball : l'énergie, ça se dépense en équipe !
Les créatifs s'expriment à travers des ateliers manuels : bracelets, gants d'hiver, arbres naturels, porte-clés, cartes de vœux... de vraies petites créations dont ils sont fiers !

Les rêveurs trouvent leur bonheur au coin lecture, aux jeux de société ou aux jeux libres, pour souffler et tisser des liens à leur rythme.
Et tout le monde peut découvrir l'anglais de façon ludique lors du TAP du vendredi : parce qu'apprendre, ça peut vraiment être fun !
Ce programme reflète nos valeurs : émancipation, partage, et vivre-ensemble. Chaque activité est une occasion pour les enfants de grandir, de s'ouvrir aux autres, de gagner en confiance : quel que soit leur âge, leur niveau ou leur personnalité.
Parce que l'éducation populaire, c'est croire que chaque enfant a quelque chose à apporter au groupe.
Les activités peuvent évoluer selon la météo et les envies : la flexibilité fait aussi partie de notre pédagogie !

Retrouvez nous sur Facebook : MJC Verdun sur Garonne, pour découvrir la vie de nos ALAE au quotidien : activités, coulisses, moments de vie... on partage tout !

Carnaval : les enfants des ALAE voyagent dans le temps avec Monsieur Carnaval





Le samedi 28 mars, les 2 APE des écoles de Verdun-sur-Garonne ont organisé **le carnaval annuel :** un moment festif où créativité et convivialité se sont rencontrées. Parmi les temps forts, la participation enthousiaste des enfants des ALAE de par la construction collective de Monsieur Carnaval, une gigantesque figure incarnant le thème « A travers le temps ».

Dès les ateliers préparatoires, les enfants ont imaginé et fabriqué la tête (école La Fontaine) et le corps (écoles des Dareysses). Encadrés par les animateurs, ils ont appris à peindre, assembler et donner vie à leur création - **un vrai travail d'équipe et d'expression artistique.**

Le cortège, coloré et animé, a défilé dans les rues au son des batucadas accompagné par les familles et les enfants.

Remerciements aux animateurs des ALAE, aux parents bénévoles et à la municipalité pour leur soutien - ce carnaval a été une belle occasion d'apprendre en s'amusant et de renforcer les liens de la communauté.



LA GRANDE LESSIVE



La Grande Lessive du jeudi 18 mars 2026 a rassemblé les élèves des écoles Jules Verne et Dareysses autour du thème « JE–NOUS » (ils ont illustré ce qui les rend uniques JE et ce qui les relie aux autres NOUS) . Cet événement artistique éphémère a permis aux enfants d'exprimer, à travers leurs créations et leurs idées. Ce moment de rencontre a favorisé les échanges entre élèves, enseignants, familles et passants, renforçant le lien entre l'école et la communauté.









Activités TAP à l'EHPAD



VISITE GUIDÉE DE LA VILLE

Dans le cadre du projet d'école, les élèves de moyenne section et grande section de la maternelle Jules Verne ont travaillé sur le patrimoine de Verdun sur Garonne.

Ils ont eu la chance de pouvoir bénéficier d'une visite guidée très enrichissante de la ville avec Sandie de l'office de tourisme intercommunal.



À L'ÉCOLE MATERNELLE JULES VERNE

L'école maternelle Jules Verne accueille le mardi matin Sylvie, bénévole de l'association ***Lire et Faire Lire***. Chaque mardi, elle lit des histoires à des petits groupes d'élèves durant 20 à 30 minutes (une classe par matinée). Cette intervention a pour objectifs de développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle. Les élèves en sont enchantés.



PS écoutent l'histoire.



PLUi 25

Comprendre le futur plan d'urbanisme de notre territoire

Vous en avez sûrement entendu parler : un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration pour les 25 communes de Grand Sud Tarn-et-Garonne, dont Verdun-sur-Garonne. Un document qui va dessiner le visage de notre territoire pour les années à venir. Décryptage.

Un PLUi, c'est quoi exactement ?

Le PLUi est le **document de référence en matière d'urbanisme** à l'échelle de notre intercommunalité. Concrètement, c'est lui qui détermine :

• **Où peut-on construire ?** (zones urbaines, agricoles, naturelles…)
• **Que peut-on construire ?** (type de bâtiments, hauteurs, densité…)
• **Comment protège-t-on notre environnement et notre patrimoine ?**

Jusqu'ici, chaque commune disposait de son propre document d'urbanisme. **Désormais, un document unique et partagé** couvrira les 25 communes du territoire, pour une vision plus cohérente du développement local.

La Communauté de communes a prescrit l'élaboration du PLUi25 par délibération du 29 juin 2023.

Le PADD : la boussole du projet

Au cœur du PLUi se trouve un document essentiel : le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).** En termes simples, c'est le **projet politique du territoire :** il fixe les grandes orientations en matière de :

• **Habitat** — Où et comment accueillir de nouveaux habitants ?
• **Déplacements** — Comment mieux se déplacer sur le territoire ?
• **Agriculture** — Comment préserver nos terres et notre activité agricole ?
• **Environnement** — Comment protéger nos paysages, notre biodiversité, nos ressources ?
• **Économie** — Où développer l'activité et l'emploi ?

Les élus des 25 communes ont débattu de ces orientations, d'abord au sein de chaque conseil municipal, puis en conseil communautaire le 18 décembre 2025. Ce débat, obligatoire, a permis de poser les bases du projet avant sa traduction dans les règles d'urbanisme concrètes.

Le PADD est consultable sur le site de la Communauté de communes : grandsud82.fr

FOCUS — Le ZAN : qu'est-ce que ça change pour nous ?

Zéro Artificialisation Nette : de quoi parle-t-on ?

Derrière ce terme un peu technique se cache un enjeu majeur. Chaque année en France, des milliers d'hectares de terres naturelles, agricoles et forestières sont transformés en zones bâties, routes ou parkings. C'est ce qu'on appelle l'artificialisation des sols.

La loi Climat et Résilience d'août 2021 impose deux objectifs ambitieux :

• **2031 :** Réduire **de moitié** la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la période 2011-2021
• **2050 :** Tendre vers **zéro artificialisation nette**

Concrètement, qu'est-ce que ça signifie pour Verdun-sur-Garonne ? En clair : on ne pourra plus construire autant qu'avant sur des terres non bâties. Le PLUi devra intégrer ces objectifs de sobriété foncière, ce qui implique de :

• **Privilégier la construction dans les zones déjà urbanisées** (densification, réhabilitation de friches, reconversion de bâtiments existants…)
• **Limiter l'étalement urbain** sur les terres agricoles et naturelles
• **Renaturer** des espaces artificialisés pour compenser les nouvelles constructions

Un cadre encore en évolution

Soyons honnêtes : **l'application concrète du ZAN est (très) complexe**, en particulier pour les territoires ruraux comme le nôtre. Les pouvoirs publics en ont conscience et un projet de loi (loi TRACE) est actuellement en discussion au Parlement pour **assouplir certaines dispositions,** sans remettre en cause l'objectif final de 2050.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les élus de la Communauté de communes ont décidé de **reporter la phase de consultation du PLUi**, initialement prévue avant les élections municipales de mars 2026, **dans l'attente d'un cadre législatif plus adapté aux réalités locales.**

Et la suite ?

Étape	Échéance
Diagnostic territorial	Réalisé
Débat sur le PADD	Voté en décembre 2025
Traduction réglementaire	En cours
Reprise des travaux	Suite aux élections municipales 2026
Finalisation du dossier	Début 2027
Enquête publique et approbation	Courant 2027

Vous avez votre mot à dire !

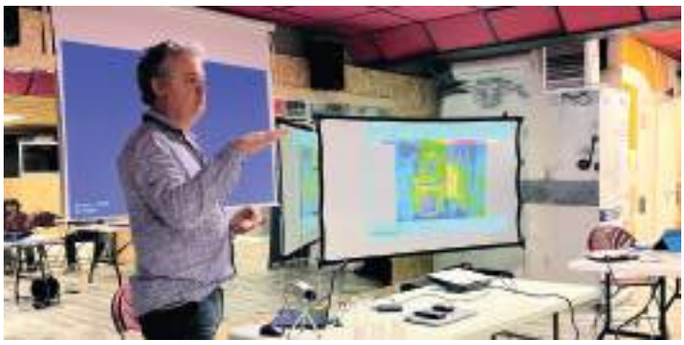
La concertation publique reste ouverte. Vous pouvez :

• Déposer vos remarques sur le **registre disponible en mairie**
• Écrire à **plui@grandsud82.fr**
• Adresser un courrier à la Présidente de la Communauté de communes, 120 avenue Jean Jaurès, 82 370 Labastide-Saint-Pierre

Le PLUi, c'est le futur cadre de vie de notre commune et de notre territoire. N'hésitez pas à vous informer et à donner votre avis !

ANIMATIONS DE L'ECFR DU CAUE 82 SUR VERDUN-SUR-GARONNE

en avril 2026



Parmi les missions de l'Espace Conseil France Rénov' du CAUE 82, service public, neutre, gratuit et indépendant, se trouve le conseil aux habitants en matière d'amélioration du confort énergétique de leur logement ou de son adaptation ; mais aussi la sensibilisation du public.

L'ECFR accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de conférences, cinés-débat, et autres ateliers pour appréhender les thématiques liées au logement. Dans cette optique, les conseillers habitat ont proposé **deux animations en soirées les 9 et 10 avril derniers à Verdun-sur-Garonne :**

• La première conférence intitulée **« Sobriété et rénovation dans le logement privé »**, organisée en partenariat avec la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, a réuni une quinzaine de participants, locataires comme propriétaires. Les échanges ont principalement porté sur les écogestes et habitudes quotidiennes qui allient sobriété énergétique, confort et réduction de l'impact environnemental dans le logement. Fanny Keller, Conseillère-habitat a prodigué des conseils concrets pour chaque espace de vie afin d'aider les habitants à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie.

• La seconde nommée **« Nuit de la thermographie »** a été conduite par Vincent Contamin et Noémie Richard, conseillers habitat, et Néotim, un bureau d'études spécialisé dans la captation de vidéos par caméra thermique. Au cours de cette soirée, le parcours effectué sur une partie de la commune a été projeté et commenté au public. En effet, réalisé en mars lors du dernier épisode de froid, ce circuit a permis de souligner les points de vigilance à surveiller en matière d'isolation. De bons exemples, comme de moins bons, ont été expliqués par le bureau d'études qui a également alerté les habitants sur les mauvaises pratiques à proscrire.

Ces deux soirées ont également permis **d'aborder les projets de rénovation énergétique et les dispositifs d'accompagnement existants.** Les participants ont ainsi pu être informés sur les aides financières mobilisables, notamment celles de l'ANAH, ainsi que sur l'aide locale proposée par la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Ces temps d'informations et d'échanges sensibilisent ainsi les habitants aux enjeux de la transition énergétique et aux solutions accessibles sur le territoire.
Pour toute autre question, contacter l'ECFR du CAUE 82 au 05 63 92 82 82 !

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION OU AMÉNAGEMENT URBAIN ?

Le service Urbanisme de la mairie est à votre écoute pour vous accompagner à chaque étape de votre démarche.

Tous les mercredis, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, **nos agents reçoivent les administrés sur rendez-vous.** Les rendez-vous peuvent se dérouler en présentiel ou par téléphone, toujours sur les mêmes créneaux de 30 minutes.

Chaque créneau est **spécialement dédié** à l'étude de votre dossier et à vos questions, assurant un accueil personnalisé et des conseils adaptés à votre situation.

Que vous prépariez une demande de permis de construire, une déclaration préalable ou que vous souhaitiez simplement obtenir des informations, nous sommes là pour vous aider.

Pour prendre rendez-vous, contactez le standard de la mairie ou réservez directement en ligne via notre site internet.

https://rdv.anct.gouv.fr/prendre-rdv

N'oubliez pas de rassembler les documents indispensables (plans, photographies, notices descriptives) avant votre entretien. **Votre projet mérite toute notre attention :** profitons de ces permanences pour avancer ensemble et sereinement.

Le service Urbanisme se réjouit de vous accueillir dès mercredi prochain !

82 Tarn-et-Garonne c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

France Rénov'



ÉBOULEMENT ET URBANISME EN BORD DE FALAISE

une situation sous surveillance

Des remparts à Frescaty, le principe de précaution s'impose.

Le 31 janvier 2026, **un éboulement est survenu sur la falaise,** sans faire de victime.
La Gendarmerie, les pompiers et les services municipaux ont rapidement sécurisé la zone pour prévenir tout risque supplémentaire.
Trois arrêtés de péril ont été signés par Monsieur le Maire pour assurer la sécurité des occupants de 3 maisons.

Depuis trois ans et après avoir eu connaissance de premiers signaux faibles, la **Mairie porte ce sujet auprès des services de l'État.** Elle collabore étroitement avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour analyser la stabilité de cette paroi naturelle. Cette année, trois sondages géotechniques, menés avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires, ont permis de collecter des données précises : **leurs résultats sont actuellement en cours d'analyse.**

Au regard des risques identifiés liés à la proximité immédiate de la falaise, les demandes d'autorisation d'urbanisme portant sur les parcelles concernées ne pourront faire l'objet d'un avis favorable.
Cette mesure de précaution s'inscrit dans une démarche de prévention des risques et de protection durable des personnes et des biens.

Par ailleurs, la Mairie a déposé une demande de reconnaissance de l'éboulement en tant que catastrophe naturelle pour mouvement de terrain (hors sécheresse).
Cette démarche vise à faciliter la prise en charge des sinistrés et à mobiliser des aides adaptées.

Pour l'avenir et en onction des retours des analyses et conclusion du CEREMA, un premier temps pourrait permettre de mettre en place un «portée à connaissance» (PAC) permettant **de créer un document technique annexé au Plan Local d'Urbanisme** spécifique à ce secteur.

Le service Urbanisme reste entièrement mobilisé pour :
• vous renseigner sur l'évolution de la situation
• répondre à vos questions

Les avancées seront communiquées via le bulletin municipal et notre site internet.
Pour toute demande d'information, contactez le service Urbanisme par téléphone ou par courriel.
Nous remercions les administrés pour leur compréhension.

Infos :

Sur Rendez-vous : via le site de la mairie ou au : 05 63 02 50 36.

VOTRE MAIRIE, PARTOUT, TOUT LE TEMPS !

La Mairie de Verdun-sur-Garonne s'engage à être toujours plus accessible et à votre écoute, grâce à des services modernes et variés. Que ce soit pour s'informer, participer à la vie locale ou effectuer des démarches administratives, vous trouverez toujours un moyen pratique et rapide de rester en contact avec votre municipalité.

Un site internet pour toutes vos démarches Le site officiel de la Mairie, accessible via www.verdun-sur-garonne.fr, vous permet de consulter les actualités de la commune, les informations pratiques ainsi que les services proposés. Il a récemment connu une évolution qui rend la navigation plus fluide et esthétique.

Suivez l'actualité sur les réseaux sociaux - La Mairie est présente sur les principales plateformes de réseaux sociaux pour vous tenir informé en temps réel :
• **Facebook :** Retrouvez la page Mairie de Verdun-sur- pour suivre toutes les annonces, événements et actualités.
• **Instagram :** Suivez @verdunsurgaronne pour découvrir des photos, vidéos et stories sur la vie quotidienne de la commune.
• **LinkedIn :** Abonnez-vous au compte Mairie de Verdun-sur-Garonne pour connaître le volet "employeur" de la collectivité.

Un espace citoyen pour vos démarches en ligne - Pour simplifier vos démarches administratives, la Mairie met à disposition un espace citoyen. Ce service en ligne vous permet de réaliser vos demandes directement depuis chez vous, sans avoir à vous déplacer. Gagnez du temps et effectuez vos démarches en toute simplicité !

https://app.monespacecitoyen.fr/verdun-sur-garonne-82600/demarches/

Le panneau d'affichage légal numérique - La transparence est essentielle : suivez l'ensemble des actes administratifs publiés grâce au panneau d'affichage légal numérique accessible en ligne (https://datahall.mydigilor.fr/web/#/documents/83). Vous y trouverez toutes les décisions officielles et autres informations publiques importantes.

Restez connectés avec l'application mobile PanneauPocket - Pour être informé en temps réel des alertes et annonces importantes, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone mobile. Cette application gratuite vous permet de recevoir directement les notifications de la Mairie. Vous pouvez la télécharger en suivant ce QR Code : PanneauPocket - Verdun-sur-Garonne.

Mais aussi, et toujours... - Sur les horaires d'ouverture, les services publics municipaux vous reçoivent en Mairie, à l'annexe de l'Olivier (voir article ci-contre) ou encore aux Services Techniques. Pour échanger avec les élus, les séances publiques des conseils municipaux sont ouvertes au public (un temps de question est réservé en fin de séance) et des réunions publiques sont organisées tout au long de l'année !

POLICE MUNICIPALE

Le nouveau système de vidéoprotection est opérationnel

Nous l'évoquions dans les précédents Actus, le **nouveau parc de caméras est définitivement fonctionnel.** L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation en date du 03 avril 2026 est venu conclure un long parcours de refonte totale du système, initié depuis 2023. Cet agrément préfectoral garantit la confidentialité de l'exploitation et la durée de conservation des images.

Plus de 30 caméras extérieures visionnant la voie publique, et une soixante d'objectifs, permettent de mailler les zones sensibles de la commune. Le système s'appuie sur un réseau de fibre optique sécurisé, en circuit fermé, permettant **un renvoi fiable et en temps réel vers le Centre de Supervision Urbain (CSU).**

Dans le cadre du projet « Police municipal 2030 », ce nouvel outil vient compléter l'arsenal des **nombreux investissements de la commune** (environ 350 000 €) depuis la création du service en 2019 (suite à l'arrêt du service commun de police intercommunale).

Il facilitera le travail de la police municipale **– dont l'effectif va être porté à 2 agents avec un recrutement en cours** – dans ses missions visant à favoriser la tranquillité publique et la lutte contre les incivilités, notamment concernant les dépôts sauvages (les sites des containers enterrés étant tous équipés).



CINEMA

Little Films Festival pour les enfants dès 3 ans (mois de juillet)

Faune et Flore :
Mercredi 01/07/2026 – 17h :
Avant-première Patouille et Momo, les contes de la forêt
Dimanche 05/07/2026 – 10h30 :
Animo rigolo
Adorables Duos :
Mercredi 08/07/2026 – 17h :
Les nouvelles aventures de Gros-Pois et Petit-Point
Dimanche 12/07/2026 – 10h30 :
Rita et Crocodile
Sur une Autre Planète :
Mercredi 15/07/2026 – 17h :
Non-Non dans l'espace
Dimanche 19/07/2026 – 10h30 :
Les Tourouges et les Toubleus
Trouver sa Place :
Mercredi 22/07/2026 – 17h :
Avant-première Le monde à l'envers
Dimanche 26/07/2026 – 10h30 :
Un petit air de famille





ÉVÈNEMENTS

L'été à Verdun-sur-Garonne







Agenda des Manifestations

Non-exhaustif et sous réserve de validations

JUILLET 2026

Samedi 04 :
Boul'parc - Bal des pompiers

Samedi 11 :
Garonette - Soirée dansante - Happy danse

Dimanche 12 :
Boul'parc - Vide grenier - Demain la vie

Lundi 13 :
Garonette - 20h Concert étonnant été
Groupe de jazz : Bim Brass restauration sur place

Mardi 14 :
Salle des fêtes Notre Dame - Repas et feu d'artifice - Nostradamoise

Vendredi 17 :
Garonette - 22h Cinéma plein air "Mystère" film de Denis Imbert (2021) - Comité des fêtes du bruit

Vendredi 24 :
lieu dit "passervieille" - Ball Trap - Petanque

AOÛT 2026

Vendredi 07 :
Halle - Marché gourmand - Demain la vie

Samedi 29 :
Salle des fêtes Notre Dame - Regroupement bikers- Sheperd Rider's

SEPTEMBRE 2026

Les 4, 5 et 6 :
Notre Dame de la Croix - Fête village - Nostradamoise

Samedi 05 :
Gymnase et MJC - Forum des Assos

Dimanche 13 :
Salle des fêtes - Loto - Club des aînés verdunois



Samedi 19 :
Salle des fêtes - Loto - Aînés Garonne Gascogne

Dimanche 20 :
Château de Verdun - Expo au château - Collectif l'Art Autrement

Les 25, 26 et 27 :
Boul'parc - Fête Saint Michel

OCTOBRE 2026

Dimanche 25 :
Salle des fêtes - Loto - Demain la vie

Samedi 31 :
Salle des fêtes - Restitution DAAD - Tarn-et-Garonne Art et Culture

Salle des fêtes Notre Dame - Halloween - Nostradamoise

Retrouvez la programmation culturelle de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne : http://www.grandsud82.fr/culture/spectacles/





Les tribunes politiques



OPPOSITION

Au commencement de ce nouveau mandat, une nouvelle étape s'ouvre pour notre commune. Les résultats des urnes, avec seulement 58 voix d'écart, ainsi que la confiance que vous nous avez accordée, montrent que vous êtes nombreux à soutenir notre projet et notre volonté d'agir au service de tous. Nous remercions sincèrement chaque électeur pour sa participation et son engagement dans la vie démocratique locale.

Élus dans l'opposition, nous ne serons pas dans une opposition systématique ou stérile. Notre volonté est d'être présents, constructifs et vigilants. Nous soutiendrons les décisions allant dans l'intérêt général et nous exprimerons nos désaccords lorsque cela sera nécessaire, toujours avec sérieux et respect. Nous veillerons également à la bonne utilisation des moyens publics et à la transparence des décisions prises pour notre commune.

Notre rôle sera d'analyser, de questionner et de proposer afin d'apporter des idées utiles et concrètes. Nous abordons ce mandat avec engagement et proximité, en restant à l'écoute des habitants pour relayer vos préoccupations et défendre les intérêts de chacun

Vos conseillers d'opposition
Verdunavecvous@gmail.com

Le groupe Verdun avec vous, transmis le 29 avril

MAJORITÉ

Merci pour votre confiance renouvelée !

Les élections municipales constituent une période intense pour tous, candidats et électeurs ; cette campagne 2026 a été l'occasion de nombreuses réunions publiques et de nombreux échanges en porte à porte. Merci pour votre implication dans la démocratie locale … et merci d'avoir de nouveau choisi notre équipe Verdun pour tous pour vous représenter !

Nous continuerons à mettre autant d'envie et de sérieux dans notre rôle d'élu, que nous l'avons fait lors du mandat passé. Le programme de mandat s'annonce une nouvelle fois ambitieux : aménagement de nouvelles infrastructures, rénovation et entretien des bâtiments publics, développement des services !

Depuis mars 2026, notre implication ne faiblit pas : 2 vice-présidences à la communauté de communes, 2 vice-présidences dans les syndicats de l'eau et de l'assainissement. Nos partenaires reconnaissent aussi notre capacité à co-construire des solutions utiles pour tous !

Ensemble, écrivons la suite de l'histoire de Verdun-sur-Garonne !



Alerte Inondation

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chacun peut suivre l'évolution du cours du fleuve par message téléphonique vocal au **08 21 00 32 82** et sur le site : **www.vigicrues.gouv.fr**

• LE NIVEAU S'APPROCHE DE LA COTE ALERTE DES 3,50 m : LA MAIRIE INTERVIENT

Chaque foyer en zone inondable est informé (Sirène + RING). Les élus et les agents de la mairie restent en alerte jusqu'à l'amorce de la décrue.

• GARONNE DÉBORDE : LA CELLULE DE CRISE SE MET EN PLACE

Elle est composée des élus, personnel de la mairie, pompiers, gendarmes ou police municipale.

> LES INFORMATIONS

Le téléphone : la cellule de crise reste disponible par téléphone avec chaque personne en zone inondable pour son éventuelle évacuation.

La sirène de la mairie vous informe de l'évolution de la crue (voir encart ci-dessous : service *RING*).

Une sonnerie d'une minute indique que le fleuve a atteint à Verdun-sur-Garonne, la côte d'alerte de 3,50 m. **Tout riverain devra prendre les dispositions nécessaires pour son évacuation.**

Le site internet de la mairie : Sur la page d'accueil dans la rubrique «Actualités» un point est fait, comme sur la page facebook « mairie de Verdun-sur-Garonne ».

> LES INTERVENTIONS

La cellule de crise reste opérationnelle jour et nuit.

Rive droite : isolés du centre du bourg, les habitants de la rive droite sont pris en charge par la cellule de crise.

Cas exceptionnels : les pompiers peuvent intervenir en Zodiac et la protection civile en hélicoptère mais pour des cas exceptionnels, puisque les riverains sont censés avoir quitté leur habitation avant le stade critique.

Respect de la signalisation : les services techniques assurent la signalisation routière d'urgence pour la sécurité de tous : voies fermées à la circulation, déviation. **Les conducteurs et les piétons doivent impérativement respecter ces consignes strictes.**

VOUS HABITEZ EN ZONE INONDABLE :

Inscrivez-vous au nouveau service d'alerte *RING*

Merci d'indiquer à la mairie les coordonnées téléphoniques auxquelles vous êtes joignable **à toute heure du jour et de la nuit**. Ainsi, nous pourrons vous avertir de l'annonce de la première côte d'alerte de la crue de Garonne, même si vous n'êtes pas chez vous ; ce qui vous permettra de parer au plus vite à l'inondation. **Vos numéros de téléphone restent confidentiels**, ils ne sont transmis qu'aux services d'urgence.

Prévention des risques

Tous les plans de prévention des risques (PPRI, crues, argile, etc...) sont consultables en mairie, et sur le site :
https://www.verdun-sur-garonne.fr/alertes-urgences

RETOUR SUR ART HORS LES MURS















